

La Voûte Nubienne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 - 2015

AVN
en chiffres

15 ans de recherche et d'application au service de la filière d'un habitat adapté

5 pays d'action et 13 régions de déploiement

51 salariés

1,500 chantiers représentant 2,800 Voûtes Nubiennes

68,000 m^2 de bâtiments VN construits

700 localités comptant au moins 1 VN

380 maçons formés

300 apprentis en formation

20,000 bénéficiaires directs

55,000 tonnes de CO2 eq (économie potentielle construction + efficacité énergétique)

2 millions d'euros d'économie locale générée (gros oeuvre)

33% de croissance annuelle moyenne du marché sur les 10 dernières années



© Christian Lamontagne / Cosmos

SOMMAIRE

Carte d'identité du programme AVN 6

Mots des fondateurs 8

1

UNE ORGANISATION EN PLEINE CROISSANCE 10
- Évolution de la stratégie d'intervention 10
- Croissance géographique, thématique et parteneuriale de la saison 2014-2015 14
- Ressources humaines et croissance budgétaire 15

2

FAITS MARQUANTS 16

3

NOS PAYS 20
- Résultats globaux de l'année 20
- Burkina Faso 22
- Mali 25
- Sénégal (dont projet Mauritanie) 28
- Ghana 32
- Bénin 34

4

NOS ACTIONS 36
- Méthode Amorce 37
- Renforcement des métiers VN 47
- Densification du marché VN 56

5

LES MOYENS DE L'ACTION 66
- Vie associative et bénévoles 66
- Communication : une stratégie en renouveau 68
- Un suivi-évaluation en amélioration continue 70

6

LE BILAN FINANCIER 73

7

LES PARTENAIRES ET DISTINCTIONS 76
- Les partenaires financiers ayant co-financé la saison 2014-2015 76
- Les partenaires réseau 77
- Les prix et distinctions 78

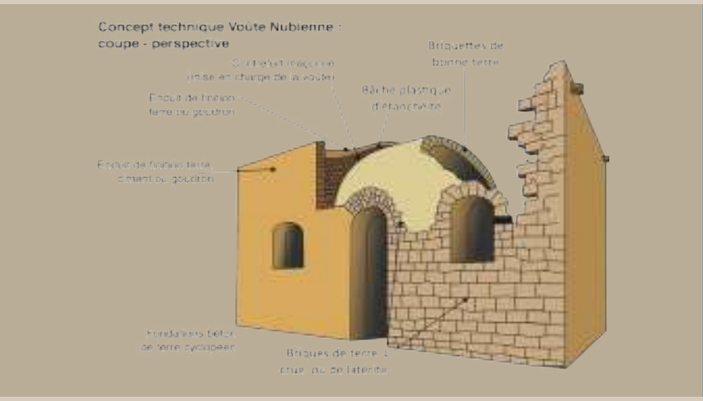
8

LES PERSPECTIVES 80

ADG : association Aide au Développement Gembloux
AEDD : Agence Environnement et Développement Durable
AFD : Agence Française de Dévélopement
AKNGS : Association Kombi Naam de Gomponsom pour le Sahel
AOPP : Association des Organisations Professionnelles Paysannes
APFI-Burkina : Association de Promotion de la Finance Inclusive du Burkina
ARD : Agence Régionale de Développement
AVN : Association le Voûte Nubienne
BAD : Banque Africaine de Développement
BBSC : Brique de Banco Surface Cailloux
BID : Banque Islamique de Développement
CARI : Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
CCNUC / UNFCCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques / United Nation Framework Convention on Climate Change
CFBTP : Centre de Formation Batiment Travaux Publics
CFP : Centre de Formation Professionnelle
CITET : Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis
CO2eq : Équivalent CO2
COP : Conférence des Parties
CPDN / INDC : Contributions Prévues et Déterminées au Niveau National / Intended Nationally Determined Contributions
CVECA : Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Auto-gérées
DCA : Dubaï Charity Association
F-Dyn : Formation Dynamisée
FFEM : Fond Français pour l'Environnement Mondial
FRIO : Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel
FVC : Fonds Verts pour le Climat
GEF / FEM : Global Environment Facility / Fond pour l'Environnement Mondial
GERES : Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités
GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération allemande au Développement)
IFDD : Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
IMF : Institut de Micro Finance
MENA : Middle East and North Africa (Moyen-Orient et Afrique du Nord)
OSS : Observatoire du Sahara et du Sahel
PGRNCC : Projet de Gestion des Ressources Naturelles et Changements Climatiques
RHF : Réseau Habitat et Francophonie
RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises
TNB : association Tinyenga Niyemba Burkina
UACT : Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian
UBTEC : Union des Baoré Tradition d'Épargne et Crédit
UGN-B : Union des Groupements Naam de Boussé
UGPCER-N : Union des Groupements des Producteurs de Céréales de Nayala
VN : Voûte Nubienne
VSI : Volontaire en Solidarité Internationale

En Afrique sahélienne, la majorité de la population n'a pas accès à un habitat décent :

Le bois et la paille ne sont plus disponibles (déforestation, démographie).
Les matériaux importés ne sont pas adaptés aux réalités économiques et climatiques.



LA VOÛTE NUBIENNE

Une alternative architecturale
utilisant uniquement
des matériaux locaux
(terre, eau, pierre)



Adaptée au contexte socio-économique du Sahel
Améliorant les conditions de vie du plus grand nombre

Créant des emplois verts à travers une formation *in situ*
Contribuant à l'atténuation et à l'adaptation
au changement climatique

Permettant la construction de bâtiments abordables, confortables et durables

Renforçant les économies locales



Le programme de l'Asssociation la Voûte Nubienne en Afrique de l'Ouest : «Un Toit + Un Métier + Un Marché»



UN TOIT

Amorcer le marché de la
Voûte Nubienne à l'échelle
locale et régionale

15 ans de recherche et d'application
au service de la filière d'un habitat adapté

UN MÉTIER

Renforcer
les capacités techniques
et entrepreunariales
des métiers de la filière VN



Permettre au plus grand nombre, le plus vite possible,
d'avoir accès à un habitat bas-carbone durable et de qualité



UN MARCHÉ

Renforcer
les capacités des acteurs
de la filière du marché
Voûte Nubienne

MOTS DES FONDATEURS

Séri Youlou, Co-fondateur de la Voûte Nubienne et Directeur Afrique :

Je m'appelle Séri Youlou, je suis cultivateur au Burkina Faso, je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école... et je me retrouve pourtant aujourd'hui à la tête d'un programme reconnu internationalement. Avec Thomas Granier, nous avons commencé à une échelle tellement petite, à vélo pour aller sensibiliser les villageois des alentours, que je n'aurais pu penser à une telle réussite. Du vélo, à la voiture, jusqu'à l'avion... nous avons tellement grandi !

Notre programme se déploie dans les pays d'Afrique Sahélienne, au Burkina Faso où le programme est né, au Mali, au Sénégal, en Mauritanie, au Bénin et au Ghana. L'architecture traditionnelle de ces pays, celle de nos grands-parents, était composée de murs en terre et toitures en bois. Aujourd'hui nous constatons qu'il n'y a plus de bois ici en Afrique : la Voûte Nubienne est venue répondre à cette problématique en proposant des toits en terre sans utiliser de bois ni de la tôle.

Nous voyons à quel point notre intuition a été juste à l'époque quand nous constatons aujourd'hui la satisfaction des clients, la motivation des maçons prêts à apprendre la technique et les retombées économiques locales.

Je demande à tous ceux qui nous lisent, tous ceux que la question de l'habitat touche, de bien vouloir nous soutenir pour qu'**ensemble nous puissions atteindre notre objectif qui est d'offrir aux populations d'Afrique sahélienne la possibilité d'accéder à un habitat adapté à moindre coût.**



Thomas Granier, Co-fondateur et Directeur général :

La saison 2014-2015 a été pour AVN tout à la fois marquée par de grandes avancées et de réelles difficultés : d'une part, une croissance du programme sans précédent (méthodologique, financière, géographique, etc.) couplée à un intérêt manifeste des acteurs publics, de l'autre, une baisse de production dans deux pays et des fragilités dans les dynamiques collaboratives mises en oeuvre avec des partenaires de terrain. Une saison de défis aussi pour les équipes qui ont dû apprendre à accompagner l'évolution du programme dans la diversité de nouvelles thématiques sans s'éloigner de ses fondamentaux.

Les acteurs publics et communautaires doivent s'impliquer sur l'adaptation de la filière construction. Le « Manifeste pour un habitat adapté en Afrique sahélienne », relayé par AVN, a bénéficié de signatures influentes. A ce texte de plaidoyer succédera une charte qui engagera les acteurs du développement africain, ainsi que leurs partenaires de coopération, à privilégier la construction de bâtiments répondant aux défis économiques et environnementaux du siècle.

Les tâches de sensibilisation et d'implication des acteurs de terrain (groupement paysans, organisation communautaires de base, etc.) sont sources de fréquentes déconvenues. Pourtant AVN se doit impérativement de poursuivre dans cette voie car il est patent que le déploiement du programme passe par l'intervention de ces acteurs et que le petit nombre de partenariats de qualité en cours légitime les efforts entrepris.

Au Sénégal, AVN rencontre de réelles difficultés à toucher son cœur de cible, le monde rural, mais génère l'intérêt des maîtres d'ouvrage institutionnels et des classes plus aisées. Ce paradoxe est un atout pour l'évolution de la stratégie de diffusion car il permet de capitaliser sur l'exemplarité nationale et sous régionale des réalisations de ces clientèles spécifiques.

Le programme au Burkina Faso a souffert du « coup de balai » de la fin 2014 qui, survenu au moment même où les clients engagent des projets de construction, a produit, pour la première fois dans l'histoire du programme, un taux de croissance négatif ! On peut espérer sereinement que cette revitalisation de la société burkinabè permettra un regain des résultats de la production.

Le Mali a tenu ses promesses avec une production importante (plus de 30%), touchant pleinement le cœur de cible (99% de clients paysans). Ces résultats valident à nouveau l'adéquation du concept VN et de la méthodologie de vulgarisation avec la problématique de l'habitat populaire.

Le Bénin et le Ghana, pour leurs régions septentrionales, présentent des avancées prometteuses en particulier l'intérêt montré par les acteurs institutionnels. Dans ces pays en ouverture, afin d'accélérer sur un moyen terme la dynamique de déploiement, AVN doit privilégier la pertinence et l'adaptation des méthodes plutôt que la production de résultats à court terme.

Cette saison a donc été l'occasion de mener un exercice délicat d'équilibre et d'arbitrage entre développement et prise de risque.

Fortement sollicitée, reconnue localement et à l'international comme un acteur exemplaire doté de propositions techniques et méthodologiques performantes, AVN, au service des conditions de vie du plus grand nombre en Afrique, doit rechercher avec discernement et patience à dynamiser plus encore la croissance de cette « archiculture ».

Pour vos engagements respectifs dans cette étonnante aventure de développement, merci à tous.

1 UNE ORGANISATION EN PLEINE CROISSANCE

- **Évolution de la stratégie d'intervention**
- **Croissance géographique, thématique et parteneuriale de la saison 14-15**
- **Ressources humaines et croissance budgétaire**





Évolution de la stratégie d'intervention

"Un habitat adapté le plus rapidement possible pour le plus grand nombre"

Dès l'origine de ses actions, AVN a souhaité enclencher un processus qui permettra à moyen et long terme de renverser la problématique de l'habitat pour le plus grand nombre dans les régions et pays africains de climat soudano-sahélien.

Le processus est parti d'une solution architecturale ancestrale, la Voûte Nubienne qui, innovante, replicable, bas-carbone et s'inscrivant dans les économies locales se veut adaptée. AVN part du postulat que seule la diffusion par le marché pourra valider la pertinence de la proposition technique et garantir une appropriation massive par les bénéficiaires.

Lancé en 2000, le programme Un Toit + Un Métier + Un Marché, d'abord mis en oeuvre à l'attention des populations rurales, son coeur de cible, a connu une croissance remarquable.

Implanté dans une seule région du Burkina Faso (Boromo) pendant les premières années, il a été étendu à de nouvelles zones, dans une dynamique d'expansion de plus en plus rapide, répondant à une stratégie de multiplication des foyers de diffusion, "le marathon des escargots". En effet, devant la conjonction des difficultés à innover (freins économiques et culturels) et de la charge que représentent la question de l'habitat (investissement, vision patrimoniale) pour les populations ciblées, il était essentiel d'impulser un essaimage diffus et continu.
La première duplication a lieu en 2009 au Mali, puis en 2011 au Sénégal. La duplication régionale se met en place au Burkina Faso en 2011 et au Mali en 2013. AVN compte aujourd'hui treize régions de déploiement et deux nouveaux pays, le Bénin et le Ghana, ont été ouverts cette saison.

A ce déploiement géographique viennent s'ajouter de nouvelles typologies de clients : les populations urbaines auxquelles le concept VN apporte ses qualités architecturales (toit terrasse, étage, etc.) et de confort, et les maîtres d'ouvrage institutionnels et communautaires pour lesquels l'évolution de l'habitat répond aussi à d'autres problématiques majeures (économie locale, emploi, environnement et climat, etc.).

Avec plus de 30% de croissance annuelle moyenne du nombre de chantiers ouverts, le concept VN et la méthodologie d'amorce qui le sert ont démontré largement leur validité sur les pays d'intervention.

Pourtant, au vu de l'ampleur des besoins et des réalités actuelles et à venir en Afrique (démographie et changement climatique), où des millions de familles n'ont pas accès à un habitat décent et pérenne, AVN souhaite accélérer cette croissance, pour atteindre à l'horizon 2020, un taux annuel supérieur à 40 %.

A partir de 2012, il apparaît évident pour AVN et les bailleurs qui la soutiennent (notamment le FFEM et l'AFD), qu'un changement d'échelle doit être mis en oeuvre.

Le déploiement géographique, la diversification des clientèles et la nécessaire multiplication des parties-prenantes (acteurs politiques et de la société civile, opérateurs du développement et de la coopération, entreprises et opérateurs techniques, bailleurs et investisseurs, etc.) concourent à une dynamique de "filière d'un habitat adapté" en Afrique.
C'est l'émergence et la densification de cette filière qui signera véritablement le changement d'échelle du programme.
Ainsi, tout en poursuivant ses actions de vulgarisation, AVN, forte de son expertise, de ses résultats et de son crédit ,se doit d'animer cette dynamique.

Le développement du marché de la Voûte Nubienne passe donc par un renforcement des outils et des capacités de tous les acteurs de la "filière habitat adapté"

Il doit s'appuyer principalement sur :

- son intégration dans les politiques publiques, nationales, locales et internationales
- l'implication des acteurs institutionnels et de la société civile
- les modèles de financement des actions des opérateurs
- la formation technique et entrepreneuriale des artisans maçons et des entreprises
- la mise en oeuvre d'outils financiers spécifiques (crédit, subventions)
- la formalisation d'une partie du marché

AVN étoffe donc son cadre logique d'intervention et met en place progressivement ces nouvelles activités. Le déploiement complet de cette stratégie d'accélération prendra cependant plusieurs années, nécessitant du temps pour créer des méthodologies et des outils de mise en œuvre adaptés, ainsi que pour développer les compétences requises en interne comme chez les partenaires et bénéficiaires.

1998 - 2000

Tests techniques pour retrouver, simplifier et standardiser la proposition technique Voûte Nubienne et construction des premières VN

1998 2000

Happening technique au Burkina Faso
Standardisation du concept VN

Création de l'Association en France

2000 - 2005

Mise en oeuvre du programme de vulgarisation de la VN sur une première région pilote au Burkina Faso (Boromo)

2003

Premières sensibilisations clients, constructions VN et formation de la première génération de maçons

Premier financement public (Ministère des Affaires Etrangères)

2005

11 700 € de budget annuel et l'ensemble des activités porté par du bénévolat

2006 - 2012

Structuration de la méthodologie d'amorce du marché VN
Constitution d'une équipe salariée
Premiers tests de duplication régionale et internationale

2006

Premiers bâtiments communautaires au Mali en partenariat avec des ONG internationales

Première distinction avec *Ashoka-changemakers for affordable housing*

2007

Première équipe AVN Burkina Faso, basée à Boromo

Premiers bâtiments VN au Sénégal

Tech Awards dans la catégorie "Développement Economique"

2008

Premier salarié d'AVN France

Premier financement par une fondation d'entreprise

2009

Première équipe AVN Mali, basée à Ségou

Premiers Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) pour renforcer AVN-Burkina Faso et pour lancer AVN-Mali

2010

Formalisation de la méthode Amorce au Burkina Faso et au Mali avec recentrage sur le monde paysan

Prix «Development Marketplace» de la Banque Mondiale

2011

Chantiers test en Zambie, Rwanda et Madagascar

Duplication régionale à Koubri (Burkina Faso)

Première région de vulgarisation au Sénégal (Podor) en partenariat avec un opérateur de coopération

SEED Awards for Entrepreneurship in Sustainable Development

2012

Recentrage des activités en Afrique de l'Ouest

Duplication régionale à Dédougou et à Yako (Burkina Faso)

Thomas Granier, co-fondateur, élu Entrepreneur Social de l'Année 2012 par la Fondation Schwab

366 000 € de budget annuel et 20 salariés

2013 - aujourd'hui

Changement d'échelle du programme et évolution de la stratégie d'intervention pour accélérer la croissance du marché VN

2013

Duplication régionale à Bama (Burkina Faso), et à Koutiala et Dioila (Mali)

Première équipe AVN Sénégal, basée à Thiès

Premier projet de crédit-habitat à Dédougou (Burkina Faso)

Soutien financier du FFEM sur un programme multipays pluriannuel

Prix des 100 innovations pour un Développement Durable en Afrique (MAEDI) remis à Seri Youlou, co-fondateur

Dubaï Award dans la catégorie «Transmission»

2014

Premiers partenariats collaboratifs avec des organisations paysannes

Premières mesures incitatives à la construction et à la formation

Soutien financier de l'AFD sur un programme multipays pluriannuel

Thomas Granier, co-fondateur, décoré en France de l'ordre national du Mérite

2015

Duplication régionale à San (Mali)

Première équipe AVN Ghana, basée à Bolgatanga

Première équipe AVN Bénin, basée à Djougou

Premières mises en oeuvre de la Formation Dynamisée

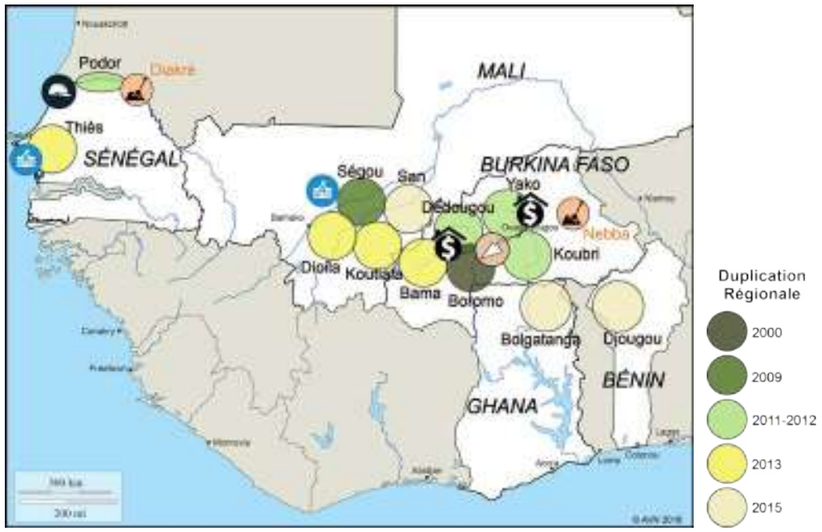
Premier partenariat avec une entité nationale africaine : projet FEM/GEF avec le Ministère de l'Environnement du Sénégal et le PNUE

Premiers financements de la zone MENA (DCA, Alwaleed Philantropies)

Prix *UNFCCC Momentum for Change "Lighthouse Activities"* et invitation à la COP20 à Lima

850 000 € de budget annuel et 51 salariés

Croissance géographique, thématique et parteneuriale de la saison 14-15



Déploiement géographique

13 régions sur 5 pays dont 2 nouveaux pays :

- le Ghana depuis l'épicentre de Bolgatanga (Upper-East)
- le Bénin depuis l'épicentre de Djougou (Atacora-Donga)

1 nouvelle région au Mali, à partir de l'épicentre de San

Partenaires de déploiement sur l'amorce privée et institutionnelle

7 partenaires dont 6 nouveaux

- au Burkina Faso, 3 nouveaux partenaires (AKNGS, UGPCER, UGN-B) :
- au Mali, 1 nouveau partenaire (AOPP)
- au Sénégal, 1 partenaire depuis 2011 (l'ONG Le Partenariat) et 2 nouveaux partenaires (OPDAD appuyé par l'ONG belge ADG, Les Jaambar)

Microfinance

2 projet en cours au Burkina Faso dont 1 nouveau sur la saison :

- 1 IMF partenaire, APFI-B (ex-CVECA) dans la région de Dédougou, projet en cours depuis 2013
- 1 nouveau partenaire, l'IMF UBTEC, dans la région de Yako

Formalisation de la filière

- **Première entreprise formelle créée** au Sénégal par un maçon VN burkinabè
- **Implication de 3 entreprises de construction** au Sénégal et au Mali sur des chantiers communautaires ou institutionnels

Institutionnalisation

2 premiers projets portés par des entités nationales :

- au Sénégal, par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, sur fonds FEM/GEF, sous la supervision du PNUE
- au Mali, par l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (Ministère en charge de l'Environnement) et financé par la Banque Mondiale

Don et relogement

2 projets en cours dont 1 nouveau sur la saison :

- 1 projet au Burkina Faso, dans la zone de Nebba, mis en oeuvre par le partenaire Tinyenga Niyemba Burkina (TNB), financé par le bailleur SELAVIP, en cours depuis 2013
- 1 nouveau projet à Diakré, en Mauritanie, mis en oeuvre par l'ONG Le Partenariat et AVN-Sénégal, financé par la Dubaï Charity Association

Formation Dynamisée

Création et test au Burkina Faso, élaboration de la méthodologie et des outils :

- sélection d'un premier panel de maçons formateurs
- mise en oeuvre des premiers ateliers sur chantiers.

Ressources humaines et croissance budgétaire

Du fait des différents déploiements géographiques et de la diversification des activités, 16 nouveaux recrutements ont été nécessaires, tous profils et pays confondus.
Le nombre de salariés en fin de saison 2014-2015 est porté à 51.
Le pôle administratif et financier s'est structuré afin de renforcer la gestion financière du programme.

Sur certains postes, AVN fait face à un turn-over important. De fait, en Afrique, certains collaborateurs locaux répondent favorablement à des propositions d'emplois dans l'administration (sécurité de l'emploi) et l'engagement des VSI est limité dans le temps.

Au regard de la spécificité du programme et donc de la valeur de l'expérience acquise, AVN se doit d'appuyer la fidélisation de ses cadres tout en refusant de pratiquer une survalorisation des salaires par rapport au marché de l'emploi local. Cette position complexe rend difficile le recrutement de cadres de direction en Afrique. AVN privilégie donc le recrutement de profils peu expérimentés mais ayant une forte capacité de progression en interne.

En France, la progression des ressources humaines s'est opérée en limitant les coûts associés, les salaires sont corrects tout en restant bas.

Le programme bénéficie, par ailleurs, de l'implication de consultants/experts :

- Antoine Horellou → relations grands partenaires, plaidoyer, institutionnels (depuis 2014)
- Baptiste Gerbier → relations institutionnels africaines (depuis 2015)
- Bruno Jarno → suivi-évaluation, impacts moyens/longs termes climat + usage agricole de la VN (depuis 2011)
- Mathieu Hardy → méthodologie AVN et référentiels techniques (depuis 2011)
- Abdellah Aboulharjan → chargé de développement dans la zone MENA (depuis 2013)

Le budget annuel soutenant la croissance générale du programme a progressé de 42% cette saison grâce à une stratégie de levée de fonds s'appuyant sur un éventail de différentes typologies de bailleurs. Pour exemple, le travail de sensibilisation effectué dans les pays du Golfe depuis 2013 a permis l'implication financière d'Alwaleed Philantropies, grande fondation basée en Arabie Saoudite.



2 FAITS MARQUANTS



Septembre 2014

Séminaire interne AVN
Pendant une semaine, du 1er au 7 septembre, l'équipe d'AVN France s'est réunie avec son personnel expatrié (VSI), ses consultants, et un représentant des équipes AVN locales, Boubacar Ouily, coordinateur national d'AVN Burkina Faso. Ce séminaire a permis à AVN de préparer la nouvelle saison, sur les bases des bilans de la saison précédente.

Remise du Prix Shamengo
Thomas Granier a été élu «coup de coeur du jury» dans le cadre de l'édition 2013 du «Prix des 1000 pionniers qui changent le monde». Ce Prix, co-organisé par Shamengo, Newmanity et le LH Forum. La remise du prix à Paris en septembre 2014 a mis à l'honneur les lauréats en tant qu'initiatives contribuant à la transformation de la société.

Octobre

Comité de pilotage pays et congrès d'ouverture
Pendant une semaine, les équipes AVN régionales et nationales se sont réunies à Boromo au Burkina Faso. Cela a été l'occasion de partager et d'affiner la stratégie annuelle avec les équipes et de les former aux nouvelles composantes du programme. Des congrès "méthode amorce" et "maçons" ont également été organisés dans les différentes régions AVN du Burkina Faso, Mali et Sénégal.

Ouverture du programme AVN au Bénin et au Ghana
AVN a ouvert son programme de développement au Bénin (à partir de la ville de Djougou) et au Ghana (à partir de la ville de Bolgatanga). Depuis quelques années déjà, AVN affichait sa volonté d'étendre ses activités dans ces deux pays. Ce processus est désormais entamé depuis le démarrage de la saison 2014-2015.

Novembre

Visite de Nicolas Hulot et Monique Barbut au Sénégal
Vendredi 7 novembre 2014, Nicolas Hulot, envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète et Monique Barbut, secrétaire exécutive de l'UNCCD ont visité la salle de prière construite en VN sur l'aire autoroutière de Cambérène, dans la périphérie dakaroise. Nicolas Hulot et Monique Barbut ont salué la pertinence des ambitions du programme face à l'urgence de la mise en œuvre de solutions concrètes en matière d'habitat et ont invité AVN à rejoindre le programme de la Grande Muraille Verte.

Début des académies et première réunion F-Dyn avec les Maçons formateurs
Des académies de formation ont été dispensées en région à destination des différents parties prenantes du programme AVN (animateurs de vulgarisation, personnes clés, maçons zonaux, maçons, femmes, partenaires) et des acteurs du marché (apprentis maçons, maçons, artisans et entrepreneurs). Un atelier de réflexion autour de la dynamisation de la formation des apprentis maçons Voûte Nubienne a également été organisé avec 12 maçons formateurs venus du Burkina Faso et du Mali et encadrés par l'équipe AVN en charge du suivi de la F-Dyn.

Décembre

Participation d'AVN au 6ème "BoP Sector Dialogue" à Berlin
AVN a participé au 6ème BOP Sector Dialogue, sur le thème "My Home, Your Business - Affordable Housing Solutions for Low-Income Communities", organisée par la GIZ, le 2 et 3 décembre 2014. Cet atelier a été l'occasion de rencontrer d'autres professionnels du secteur de l'habitat et a abouti sur la publication d'un "Guide pratique", dans lequel AVN a été présentée comme étude de cas intitulée "Translating market gaps into business advantage".

Participation d'AVN à la COP 20 à Lima
AVN a été invitée à la 20ème Conférence des Parties (COP 20) organisée par l'UNFCCC, qui s'est déroulée du 1er au 12 décembre 2014 à Lima (Pérou). AVN y a reçu le prix Momentum for Change qui distingue chaque année 12 projets innovants, porteurs de solutions économiques, sociales et environnementales. AVN est récompensée, dans la catégorie «Urban Poor», pour les qualités de son programme de diffusion du concept VN.

Janvier 2015

AVN Sénégal primée aux Trophées de l'Environnement à Dakar
Le programme d'AVN au Sénégal a été récompensé lors de la 1ère édition des Trophées de l'environnement, le 26 décembre 2014, à Dakar. Cet évènement a été labellisé par la présidente du Conseil Economique Social et Environnemental, Mme Aminata Tall, pour son caractère pertinent et novateur et a mis à l'honneur 20 acteurs engagés dans la préservation de l'environnement et l'atténuation au changement climatique.

Tournage d'un film AVN, au Burkina Faso et au Sénégal, financé par le FFEM
Une équipe de tournage, menée par Jean François Naud, membre du Conseil d'Administration d'AVN, s'est rendue au Burkina Faso et au Sénégal entre janvier et février, afin de filmer le programme AVN. Ce film, financé par le FFEM en vue de la COP21 a permis de filmer les avancées du programme et de recueillir les témoignages d'une série d'acteurs du programme AVN (collaborateurs, partenaires) et du marché VN (clients, maçons, institutionnels).

Février

Atelier Dynamique du marché du logement en Afrique à Dakar
Organisé à Dakar par UN-Habitat et BAD (Banque Africaine de Développement), l'atelier visait à centraliser les projets d'habitat social / habitat pour le plus grand nombre. Les échanges ont été surtout centrés sur les questions de foncier, fiscalité et financement de l'habitat plus que sur des propositions techniques en terme d'habitat adapté. AVN Sénégal y a présenté le programme AVN et a invité les participants à une rencontre.

Lancement du Manifeste pour l'Habitat adapté en Afrique sahélienne
Ce Manifeste, relayé par AVN, rappelle la place essentielle de l'Habitat dans les activités humaines avant d'aborder spécifiquement la problématique du logement pour le plus grand nombre en Afrique sahélienne et ses amplifications dues aux changements climatiques. Il démontre ainsi l'obligation d'une prise en compte concrète de cette réalité en invitant les parties prenantes et les acteurs d'un développement global et pérenne à une transformation positive et mesurable de la situation.

Mars

Participation d'AVN au « Dubaï International Humanitarian Aid & Development Conference and Exhibition » à Dubaï

Pour la deuxième année consécutive, AVN a participé du 24 au 26 mars 2015 au DIHAD à Dubaï. Organisé sous le patronage de l'émir de Dubaï, cet événement a réuni les principales agences onusiennes, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des fondations, des médias et des entreprises innovantes dans les domaines de la solidarité internationale et de l'humanitaire.

Le métier artisan-maçon VN à l'honneur à la Foire de l'Artisanat de Tambacounda

La Chambre des Métiers de Tambacounda a convié AVN-Sénégal à la Foire Régionale de l'Artisanat du 9 au 15 mars 2015 ; l'occasion pour l'équipe d'y présenter son programme pour un habitat adapté au Sénégal et de mettre en avant le métier d'artisan-maçon Voûte Nubienne. M. Mamadou Talla, Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et de l'Apprentissage du Sénégal, a pu visiter le stand, et rencontrer l'équipe AVN-Sénégal.

Avril

Conférence Internationale sur l'Economie Verte en Afrique Francophone à Tunis

AVN a été invitée par ENERGIES 2050 à présenter son programme lors à la Conférence Internationale sur l'Economie Verte en Afrique Francophone, à Tunis, les 4 et 5 mai 2015, organisée par l'IFDD, l'Université Senghor d'Alexandrie, le CITET et l'OSS. Cette conférence a marqué le démarrage du Programme Economie Verte en Afrique visant l'intégration des politiques vertes dans les stratégies nationales et régionales.

48ème Conférence de RHF: l'Habitat social face aux changements climatiques à Rabat

A l'heure où le climat représente une priorité mondiale, la 48ème Conférence du Réseau Habitat et Francophonie (RHF) s'est focalisée sur le thème de « L'Habitat social face aux changements climatiques » à Rabat, au Maroc, du 28 au 30 avril 2015. Dans ce cadre, AVN a été conviée à y présenter la solution Voûte Nubienne et ses applications pour le logement social.

Mai

La Voûte Nubienne, une solution climat reconnue par la société civile

AVN fait partie des 10 solutions pour le climat qui ont convaincu les citoyens lors de la campagne de mobilisation citoyenne « My Positive Impact » lancée par la Fondation Nicolas Hulot. AVN a été reconnue comme une initiative innovante, concrète et déjà opérationnelle pour lutter ou s'adapter au changement climatique. A la clé, une campagne de communication pour gagner en notoriété et préparer la Conférence Internationale sur le Climat (COP21) en décembre 2015, à Paris.

Thomas Granier invité à l'Académie des savoir-faire sur la « TERRE ! »

La Fondation Hermès lance la deuxième édition de l'Académie des savoir-faire consacrée à la « TERRE ! ». Thomas Granier a été invité à participer aux matinales publiques organisées dans ce cadre. Il est intervenu le samedi 23 mai lors de la conférence intitulée « Construire : l'usage de la terre en architecture, savoir-faire vernaculaires et innovations techniques » sur le thème « Une autre modernité : redécouvrir les savoir-faire vernaculaires de la construction en Terre ».



Juin

Comité de pilotage Burkina Faso

Un comité de pilotage a été organisé en juin à la fin de la période constructive afin de dresser le bilan de l'année et définir les stratégies de la saison suivante. Les congrès maçons et méthode amorce regroupant les différentes parties prenantes, ont permis de faire le point sur les réussites et difficultés rencontrées.

AVN au rendez-vous de Désertif'actions 2015

AVN a participé au forum Désertif'Actions du 10 au 13 juin à Montpellier. Ce forum international de la société civile dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, est organisé par le CARI qui anime le Groupe de Travail Désertification (GTD) auquel AVN vient d'adhérer.

AVN présente sa solution climat à Bonn

Les pays signataires de l'UNFCCC se sont réunis à Bonn du 1er au 11 juin 2015 pour une session de négociations intermédiaires permettant d'affiner le texte du futur accord mondial, qui sera voté en décembre 2015 (COP21). Un side-event organisé par Momentum for Change a été l'occasion pour AVN de présenter son action innovante et de continuer son plaidoyer auprès des négociateurs africains.

Juillet

La seconde VN construite au Bénin

Après une première VN finalisée fin 2014 à Nagasséga dans la zone de Tanguiéta pour une ONG germano-béninoise Dassari Benefiz, une deuxième construction vient d'être achevée à Barei (10 km de Djougou). Ce chantier, réalisé par des maçons burkinabè, a permis de former un artisan béninois et de susciter l'intérêt des habitants des villages alentours.

AVN au Ghana – Du Poulailler au Palais Royal en Voûte Nubienne!

Six Voûtes Nubiennes ont été réalisées au cours de cette première saison de production, allant d'un simple poulailler à l'aile du palais royal du chef traditionnel Kazigo ! Entre ces deux extrêmes, les artisans-maçons et les apprentis ont construit un dortoir, une salle informatique dans un éco-village et le bureau national d'AVN à Bolgatanga.

Août

Séances travail VSI

Pendant 3 semaines, entre juillet et août, le personnel expatrié (Volontaires de Solidarité Internationale) et les différents consultants d'AVN, se sont réunis à tour de rôle dans les bureaux d'AVN à Ganges pour des ateliers thématiques. Cela a été l'occasion d'approfondir la stratégie avec les coordinateurs nationaux (Bénin, Ghana, Sénégal), les chargés thématiques (Formation Dynamisée, Agricole) et les consultants (Suivi et Evaluation, Plaidoyer).

Séminaire AVN

Pendant 10 jours, du 24 août au 2 septembre, l'équipe d'AVN France s'est réunie avec le personnel expatrié (VSI), les consultants, et un représentant des équipes AVN locales, Francis Tiene, chargé de production nationale AVN-Mali. Ce séminaire a permis à AVN de préparer la nouvelle saison, sur les bases des bilans de la saison précédente.

3 NOS PAYS

RÉSULTATS GLOBAUX DE L' ANNÉE

AFRIQUE DE L'OUEST	Saison 2014/2015	Cumulés
Pays (nouveaux/cumulés)	2	5
Régions (nouvelles/cumulées)	3	13
Chantiers	310	1 546
Localités où une VN est construite (nouvelles/cumulées)	99	671
Maçons qualifiés (nouveaux/cumulés)	50	380
Apprentis en formation (nouveaux/cumulés)	187	808
Bénéficiaires utilisateurs	2 817	20 286
CO2eq (tonnes) : économie potentielle	7 554	55 358
Valeur du parc bâti - gros oeuvre (€)	284 753	2 041 553
Taux de croissance (chantiers)	-3%	33%*

**taux de croissance annuel moyen sur les 10 dernières années*

Pour la première fois depuis de nombreuses saisons, les résultats du programme sont marqués par une baisse globale de la production : le nombre de chantiers ouverts durant la saison est inférieur de 3 % par rapport à la saison précédente.

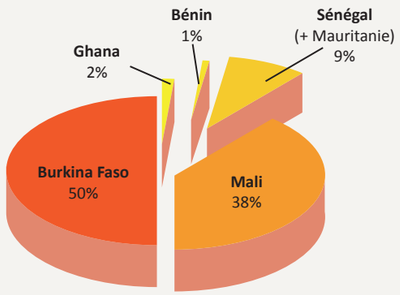
Les résultats du Burkina Faso (-24%), impactés par la crise politique de fin 2014, sont à l'origine de cette décroissance, alors qu'au Mali, le marché a connu une croissance de 28%. La majorité des chantiers réalisés reste néanmoins situés au Burkina Faso, pays d'origine du déploiement du programme. Le nombre de localités (hameaux, villages, villes, agglomérations) où des VN sont construites progressent de 20%.

La majorité du marché (85%) est positionnée sur le secteur rural et 74% de la clientèle VN relève du coeur de cible du programme (paysans, fonctionnaires, commerçants)

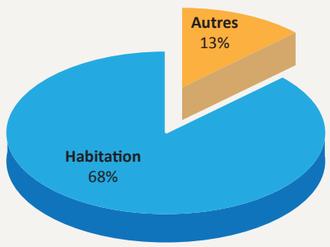
La part des bâtiments communautaires dans le parc bâti augmente, notamment grâce à la production au Burkina Faso.

La sensibilisation et le plaidoyer auprès des acteurs publics et communautaires ont été renforcés et dynamisés dans les 5 pays d'intervention. Leur implication dans le développement de la filière de l'habitat adapté est un axe stratégique prioritaire pour le programme.

Répartition des chantiers par pays
saison 2014-2015



Typologie des chantiers VN
saison 2014-2015



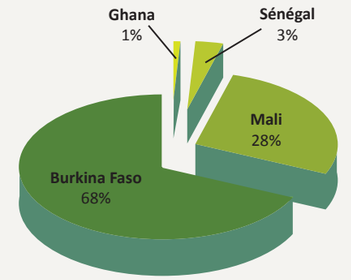


Chantiers achevés :
saison 2014-2015 / cumulés

Maçons qualifiés :
saison 2014-2015 / cumulés

Le nombre de maçons qualifiés croît de 14 %, avec une progression notable de 26 % au Mali. Des mesures sont testées et mises en oeuvre afin d'optimiser le recrutement et la formation des apprentis et maçons : incitations envers les maçons traditionnels, Formation dynamisée, etc.
A noter que les maçons burkinabè et maliens s'expatrient dans les pays limitrophes ne disposant pas de suffisamment de main d'oeuvre qualifiée. C'est le cas au Ghana et au Bénin, où de premiers apprentis ont été formés durant cette première année de déploiement, et le cas du Sénégal où la capacité de production reste largement en deçà des besoins constructifs.

Répartition des maçons qualifiés par pays
cumul à septembre 2015





BURKINA FASO

Synthèse pays

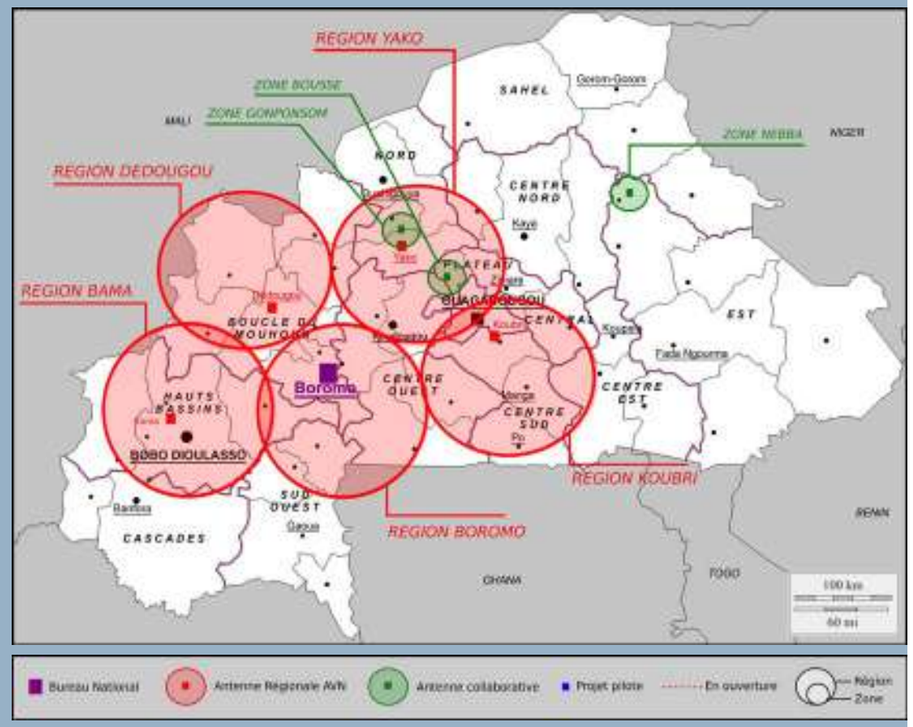
Pays ouvert depuis 1998

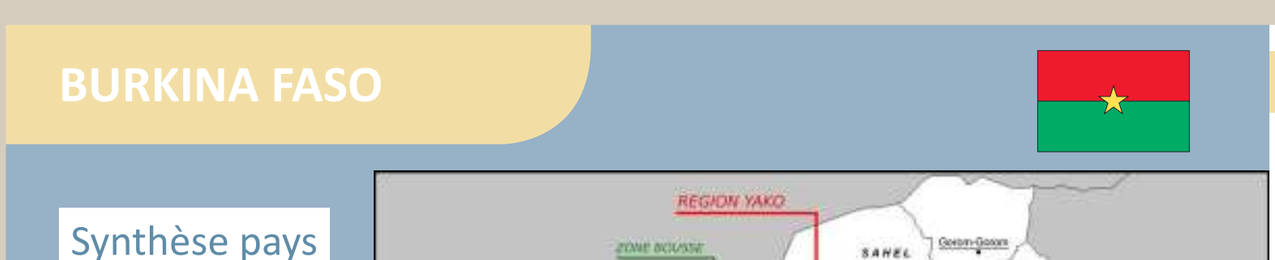
21 salariés locaux et 1 VSI

1 bureau national et 5 bureaux régionaux

Partenaires collaboratifs : AKNGS, UGN-B, UGPCER, TNB

Partenaires techniques de microfinance : APFI-B, UBTEC





Historique

Premier pays d'intervention d'AVN, le Burkina Faso a été le terrain de nombreuses expérimentations : R&D sur le concept VN et sa standardisation, première équipe nationale, première duplication régionale, premières collaborations avec des acteurs de la société civile (OP, OCB), première offre de microcrédit dédiée à la VN, etc.
C'est dans ce pays que le programme est le plus développé, et compte aujourd'hui le plus grand nombre de maçons formés et de VN construites. Ces premières générations d'apprentis et d'artisans maçons ont permis l'ouverture des autres pays.

1998-2000 : happening technique et constructions des premières VN standard

2000-2006 : premières constructions VN pour des clients privés, formation des premières générations de maçons VN

2003 : soutien financier du Ministère des Affaires Étrangères français

2007 : constitution de la première équipe locale AVN-BF

2011 : duplication régionale à Koubri

2012 : duplication régionale à Dédougou et à Yako et premier projet pilote de relogement pour les populations sinistrées à Nebba

2013 : duplication régionale à Bama et signature d'un partenariat avec une IMF, APFI (anciennement CVECA)

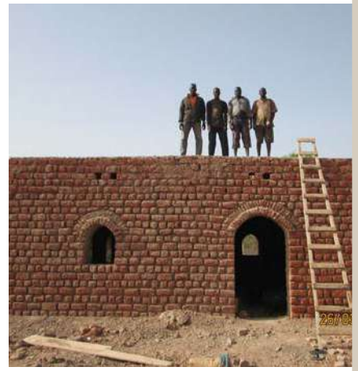
2014 : premiers partenariats collaboratifs avec des organisations paysannes

2015 : signature d'un partenariat avec une deuxième IMF, UBTEC et élaboration de la méthodologie de Formation Dynamisée (F Dyn)

Résultats de l'année

BURKINA FASO	Saison 2014/2015	Cumulés
Chantiers	156	1 007
Localités où une VN est construite (nouvelles/cumulées)	58	400
Maçons qualifiés (nouveaux/cumulés)	29	259
Apprentis en formation (nouveaux/cumulés)	104	548
Bénéficiaires utilisateurs	1 376	10 888
CO2eq (tonnes) : économie potentielle	3 955	34 945
Valeur du parc bâti - gros oeuvre (€)	131 694	1 175 849
Taux de croissance (chantiers)	-24 %	24%*

**taux de croissance annuel moyen sur les 10 dernières années*



Une production largement impactée par la crise politique

La crise politique intervenue fin 2014, au moment même où les projets de construction se décident, a largement impacté la production au Burkina Faso : **le nombre de chantiers ouverts sur la saison est en baisse de 24 % par rapport à la saison précédente.**
La production reste majoritairement concentrée sur le milieu rural à 77%.
A noter qu'**un nombre plus conséquent de chantiers institutionnels et communautaires ont été réalisés** cette saison avec la construction de salles de classe/ d'alphabétisation, lieux de cultes, bâtiments de santé (on peut supposer que les maîtres d'ouvrages communautaires ont été peu influencés par la crise politique). La croissance de ce marché VN communautaire et l'usage des bâtiments qu'il permet est un vecteur de vulgarisation fort.

Un taux de croissance de la formation à dynamiser

Le nombre de maçons qualifiés ne progresse que de 13%, ce taux reste faible malgré les mesures testées en faveur du renforcement de l'offre : régionalisation du suivi des apprentis et des maçons, actions de sensibilisation et d'incitation envers les maçons classiques, etc... La mise en oeuvre de ces mesures et le processus général de formation s'inscrivant dans des temporalités longues, leurs effets seront à analyser sur un moyen terme.
Par ailleurs, le Burkina a été le terrain d'élaboration et d'expérimentation d'une **méthodologie de renforcement de la formation sur chantiers, la Formation Dynamisée (F-Dyn)** qui implique des ressources humaines dédiées collaborant avec un panel d'artisans maçons formateurs VN sélectionnés pour leurs compétences techniques et pédagogiques.
Cas particulier du Burkina : **la dispersion à l'international de l'offre de production a également eu un impact sur la croissance du marché VN**. En effet, sur 73 artisans maçons actifs, 21 ont été mobilisés hors du pays, au Bénin, Ghana et Sénégal. De ce fait, on estime qu'une trentaine de demandes d'ouverture de chantiers n'ont pu être satisfaites cette année.



Chantier de l'hôpital psychiatrique de Bobo-Dioulasso

Partenariats et projets pilotes

Cette première année de mise en oeuvre des 3 partenariats avec des organisations paysannes a donné **des résultats tout à fait hétérogènes, en lien avec les capacités ou la volonté d'implication pro-active des partenaires.**

Avec l'organisation paysanne AKNGS, dans la zone de Yako, la progression des activités et l'établissement d'une véritable coopération sont réelles et mesurables. En revanche, au sein des 2 autres partenariats (UGN-B et UGPCER-N, dans les zones de Yako et Dédougou), le défaut d'engagement et de maturité a largement limité les avancées possibles.

Le projet de don et relogement mené dans la région de Nebba a été mis en oeuvre, pour la troisième saison, par le partenaire Tinyenga Niyemba : 32 bâtiments ont été construits permettant une formation continue sur la saison d'apprentis et de maçons.

Le pilote pour la mise en oeuvre d'une offre de micro-crédit habitat VN, déjà en cours avec l'IMF, APFI-B dans la zone de Dédougou, depuis 2013, s'est renforcé d'un nouveau partenariat avec l'IMF, UBTEC impliquant l'organisation communautaire AKNGS sur la zone de Yako. Les résultats de ces partenariats ne sont pas en corrélation avec ce qu'on pourrait en attendre. Une meilleure implication d'AVN (RH dédiées) et des IMF est indispensable.

Évènements de l'année

Septembre :
Signature d'une convention avec l'IMF UBTEC pour un projet de crédit habitat VN

Octobre :
Comité de Pilotage d'ouverture de saison international avec l'ensemble équipes pays

Novembre :
Signature d'une convention cadre de partenariat avec le Conseil Régional de l'Est

Décembre :
Stand AVN à la Fête de l'indépendance à Dédougou
Participation d'AVN au Festival Lune du Sahel, à Koubri

Janvier :
Début des travaux de construction du bureau régional AVN-Bama (région de Bobo-Dioulasso)

Février :
Comité de Pilotage de mi-saison avec les équipes du Burkina, Bénin et Ghana
Tournage du film AVN co-financé par le FFEM

Mars :
Formation sur les nouveaux outils de suivi-évaluation à l'attention des chargés de production nationaux

Mai :
Ouverture du bureau AVN-Bama
Interview de l'équipe nationale pour l'émission radio «la marche libre» de la RTB (Radio Télévision du Burkina)

Juin :
Comité de Pilotage international de fin saison avec toutes les équipes pays



Bureau régional AVN à Bama

MALI

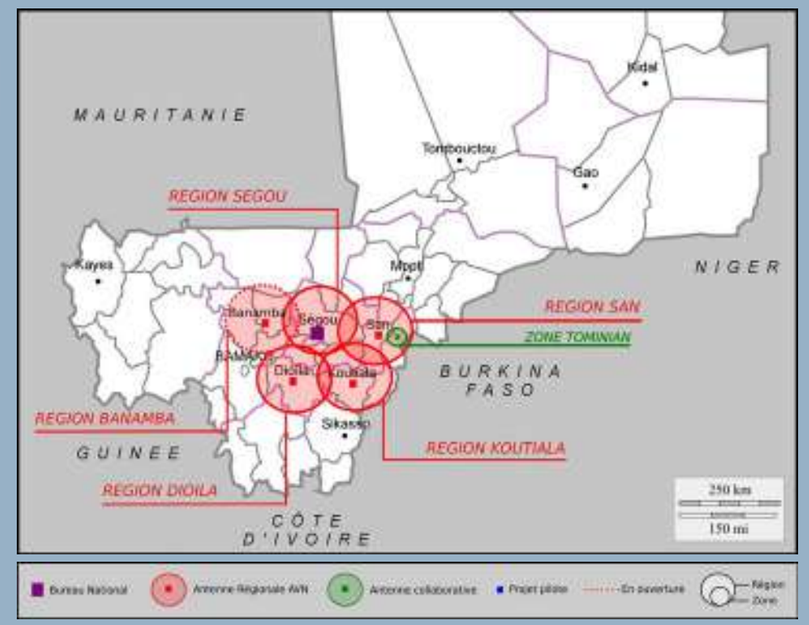
Synthèse pays

Programme ouvert depuis 2007

15 salariés

1 bureau national, 4 bureaux régionaux et une région en ouverture

Partenaires collaboratifs : AOPP, UACT




L'équipe complète d'AVN-Mali

Historique

Le programme d'AVN a été lancé au Mali en 2007, grâce à des partenariats avec l'ONG espagnole Intervida et l'ONG italienne Africabougou pour la construction de bâtiments communautaires. Centré autour de la région de Ségou, le programme se déploie sur 3 autres régions à partir de la saison 2012-2013.
Le marché VN malien est quasiment exclusivement centré sur la population rurale, cœur de cible du programme et qui représente 80% de la population du pays. L'homogénéité culturelle du pays (langue, religion, culture) facilite sans doute la dissémination du concept VN.

2006-2008 : construction des premiers bâtiments communautaires en partenariat avec des ONG locales et internationales

2009 : constitution de la première équipe locale AVN Mali, basée à Ségou

2011 : enregistrement d'AVN-Mali, basé à Ségou

2013 : ouverture des régions de Koutiala et Dioïla

2014 : ouverture de la région de San-Tominian

Résultats de l'année

MALI	Saison 2014/2015	Cumulés
Chantiers	119	436
Localités où une VN est construite (nouvelles/cumulées)	44	223
Maçons qualifiés (nouveaux/cumulés)	17	108
Apprentis en formation (nouveaux/cumulés)	60	201
Bénéficiaires utilisateurs	996	7 035
CO2eq (tonnes) : économie potentielle	2 378	14 587
Valeur du parc bâti - gros oeuvre (€)	73 224	495 732
Taux de croissance (chantiers)	28 %	45%*

**taux de croissance annuel moyen sur les 8 dernières années*



Bureau régional AVN-Koutiala

Production et formation en croissance

Le marché VN au Mali est celui qui présente la meilleure progression cette saison :

- **le nombre de chantiers réalisé a augmenté de 28 %** → la méthodologie d'amorce en zone rurale est particulièrement efficiente et adaptée au contexte malien ; 98% des clients VN de la saison sont issus des populations rurales agricoles, coeur de cible d'AVN.
- **le nombre de maçons formés croît de 26 %** et l'engagement croissant des maçons classiques (maçons bâtissant en terre-tôle et/ou ciment/tôle) permet d'envisager la poursuite de cette croissance remarquable.

Un déploiement régional soutenu par de multiples partenaires

L'ouverture de la région de San, choisie dans le cadre des réflexions collaboratives avec l'AOPP de Ségou, porte à 4 le nombre de régions de déploiement au Mali. La position de faîtière régionale de l'AOPP de Ségou, inadaptée à une mise en oeuvre locale du programme, a remis en cause ce partenariat. C'est l'UACT, une coopérative membre de l'AOPP, oeuvrant à une échelle zonale, qui reprendra la partie opérationnelle du partenariat en saison prochaine.

Le recrutement d'un chargé de plaidoyer institutionnel (prestataire français basé à Bamako) en cours de saison a permis de mettre en oeuvre et de conforter des avancées notoires dans la sensibilisation des acteurs institutionnels nationaux.

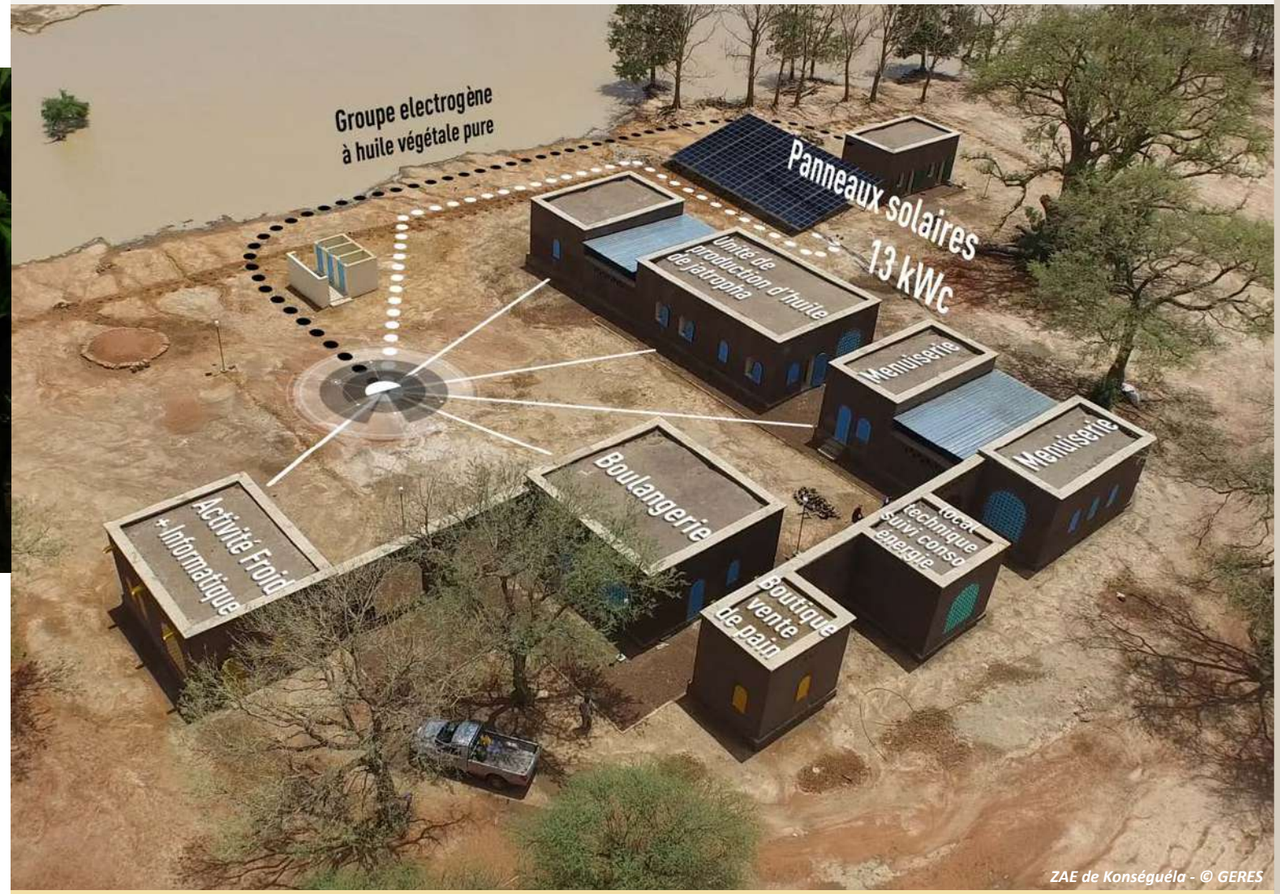
Durant cette saison, a été accepté un projet de diffusion sur trois cercles des régions de Kayes et Koulikoro a été validé dans le cadre du Projet de Gestion des Ressources Naturelles dans le contexte de Changement Climatique (PGRNCC), porté par l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD) et financé par la Banque Mondiale. **A noter que c'est la première fois au Mali, qu'un projet est porté par un acteur institutionnel national**. Le projet quadri-annuel a été axé cette saison sur la préparation des activités notamment l'ouverture de la région de Banamba et le recrutement d'une équipe locale.

Le soutien exprimé par la Ministre de l'Économie et des Finances du Mali, auprès de la Banque Islamique de Développement (BID), a permis l'octroi d'un financement qui sera affecté en saison prochaine à une approche parteneuriale multi-acteurs (inter-collectivités, entreprises, etc.) dans le cercle de Koutiala.

Un projet associant habitat bas carbone et énergie

A noter la réalisation d'une Zone d'Activités Électrifiée (ZAE) par l'ONG GERES dans la commune de Konséguela (Région de Koutiala), constituée de 14 VN pour une surface utile de 340 m² avec l'implication d'une entreprise de Koutiala.

Ce projet exemplaire démontre la pertinence d'une collaboration entre les opérateurs d'énergies renouvelables/hors réseau et AVN. En effet, il est patent que des propositions d'installations hors réseau devraient être implémentées sur des projets d'architectures adaptées.



ZAE de Konséguéla - © GERES

Évènements de l'année

Octobre :
Ouverture de la région de San

Janvier :
Démarrage des activités à Tominian dans le cadre du partenariat AVN-AOPP et UACT

Février :
Comité de pilotage mi-saison à Ségou

Avril :
Début des missions de lobbying du Chargé de plaidoyer institutionnel

Mai :
Mission de la Direction Générale
Rencontre avec Moussa Mara, Premier Ministre malien et ancien Ministre de l'urbanisme, signataire du Manifeste
Réorientation du partenariat AVN-AOPP sur Tominian et fusion de l'équipe avec AVN-San

Juin :
Signature de la convention du PGRNCC avec l'AEDD
Atelier de sélection des projets soumis par le Mali au GEF (FEM 6).

Juillet :
Ouverture du bureau de Koutiala

SÉNÉGAL (dont projet Mauritanie)

Synthèse pays

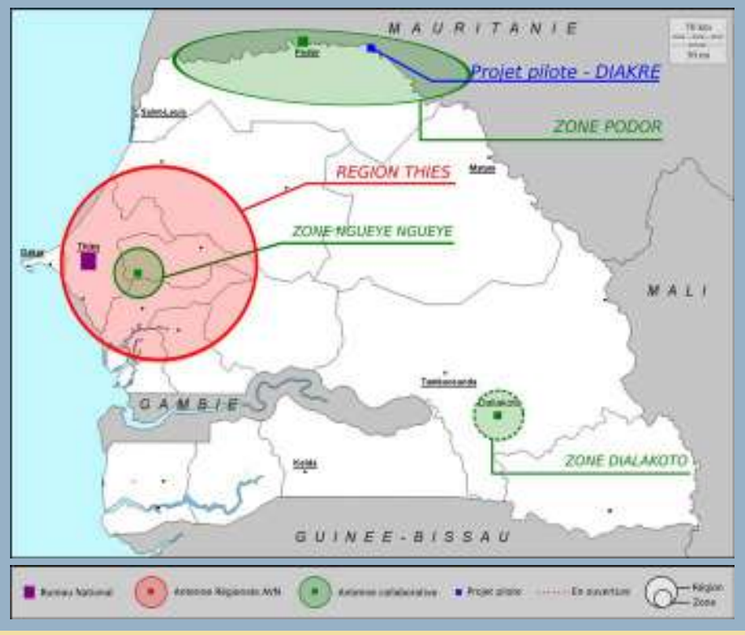
Programme ouvert depuis 2010

2 salariés et 1 VSI

1 bureau national et 1 bureau régional partenaire

Partenaires collaboratifs : L'ONG le Partenariat, Les Jaambars, OPDAD (appuyé par l'ONG belge ADG),

Partenaires techniques : L'ONG Le Partenariat




Double salle d'alphabétisation à Déguembéré

Historique

Le déploiement du programme d'AVN Au Sénégal s'est amorcé dès 2007 avec la construction de premières VN par des maçons burkinabè. L'ouverture réelle du programme s'est opérée fin 2010 grâce au partenariat collaboratif avec l'ONG Le Partenariat sur le département de Podor. En 2013, une première équipe AVN s'installe dans la région de Thiès, proche de Dakar.
Le Sénégal se distingue de par sa population (plus pastorale que paysanne dans les zones rurales et avec une plus grande concentration urbaine), sa géographie (pays côtier et deltaïque qui connaît moins l'utilisation de la terre dans son histoire architecturale) et sa maturité politique.

2007-2010 : construction des premiers bâtiments VN, dont la Maison des Energies sur la région de Matam

2011 : ouverture du programme dans les régions nord avec l'ONG Le Partenariat

2013 : ouverture du programme dans la région de Thiès avec la constitution d'une équipe AVN

2014 : mise en oeuvre d'un premier partenariat institutionnel avec le ministère de l'Environnement du Sénégal pour un projet financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF)

2015 : premiers partenariats collaboratifs avec des organisations paysannes et projet de relogement de réfugiés en Mauritanie, à la frontière sénégalaise


Bureau / accueil de la réserve naturelle de Tocc-Tocc

Résultats de l'année

SENEGAL (incluant le projet Mauritanie)	Saison 2014/2015	Cumulés
Chantiers	28	88
Localités où une VN est construite (nouvelles/cumulées)	8	51
Maçons qualifiés (nouveaux/cumulés)	2	11
Apprentis en formation (nouveaux/cumulés)	4	36
Bénéficiaires utilisateurs	382	2 167
CO2eq (tonnes) : économie potentielle	1 087	5 267
Valeur du parc bâti - gros oeuvre (€)	76 887	355 762
Taux de croissance (chantiers)	33 %	22%*

**taux de croissance annuel moyen sur les 9 dernières années*

Prédominance des marchés institutionnel et urbain

Cette quatrième année de déploiement du programme au Sénégal et seconde année de déploiement dans la région de Thiès confirme les tendances constatées depuis ses débuts : **le marché en zone rural peine à émerger, tant au niveau de la demande en construction que des engagements d'apprentis à se former au concept VN.** Cette saison, un seul client paysan (coeur de cible AVN) a réalisé son habitation en VN et la première équipe complète de maçons VN 100% sénégalaise est enfin constituée.

En revanche, **les marchés institutionnel et urbain s'installent progressivement, amenant AVN à adapter sa stratégie d'amorce** et à saisir les opportunités de portage institutionnel, de recherche technique et de formalisation du marché qui y sont liées.

En milieu urbain, la demande de la classe moyenne est croissante et concerne des projets de plus grande taille, appelant des aménagements et une qualité de finitions particulière. Les bâtiments réalisés, de facture exemplaire, permettent d'élargir la valorisation du concept VN et du matériau terre, profitable à d'autres clientèles, d'autres opérateurs de la construction et d'autres contextes.

De plus, **l'intérêt des acteurs institutionnels pour les qualités du concept VN est constatée à toutes les échelles du territoire :**

- communale → 4 constructions communautaires cette saison portées par des communes
- régionale → des échanges prometteurs avec des Agences Régionales de Développement (ARD) de Thiès, Diourbel et St Louis ou le Conseil Régional de Fatick
- national → pour la première fois dans le programme, une entité nationale, le Ministère de l'Environnement, porte un projet pluri-annuel intégrant le concept VN; ce projet, sur fonds FEM/GEF 5, est dans sa phase préparatoire

Ces projets sont particulièrement intéressants car ils ouvrent la voie de **l'institutionnalisation et de la normalisation du concept technique VN et de la formalisation d'une part du marché :**

- une série d'activités préfigurant le processus de normalisation du concept technique VN (normalisation matériaux brique d'adobe et mortier de terre crue, normes d'efficacité énergétique du bâtiment), ont été menées cette saison, notamment dans le cadre d'un mécénat de compétence de l'Entreprise Artelia
- 2 chantiers ont impliqué des entreprises formelles
- 1 artisan maçon VN burkinabè a créé son entreprise au Sénégal

L'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire pour la part du marché institutionnel dans les régions du nord est prise en charge par l'ONG le Partenariat. Opérateur de coopération décentralisée, c'est un partenaire exemplaire pour AVN au Sénégal, depuis 2010. Il mène l'amorce institutionnelle auprès des acteurs de ses territoires d'intervention et y accompagne des entreprises formelles. De plus, il participe à la compilation des référentiels techniques des différentes typologies de bâtiments communautaires et institutionnels, base essentielle aux documents type (cahier des charges et appels d'offres) destinés aux collectivités locales pour réaliser des marchés en VN.

LE PARTENARIAT

UNE COOPERATION A TAILLE HUMAINE



Bureau / accueil de la réserve naturelle de Tocc-Tocc

La stratégie d'amorce du marché VN sénégalais, orientée de fait vers les clientèles institutionnelle et urbaine, n'a pas pour conséquence d'écarter le cœur de cible : sur le long terme, l'exemplarité de ces bâtiments, visibles, visités et utilisés par la population, notamment rurale, stimulera le développement d'une demande pour la VN, et donc d'un marché privé croissant.

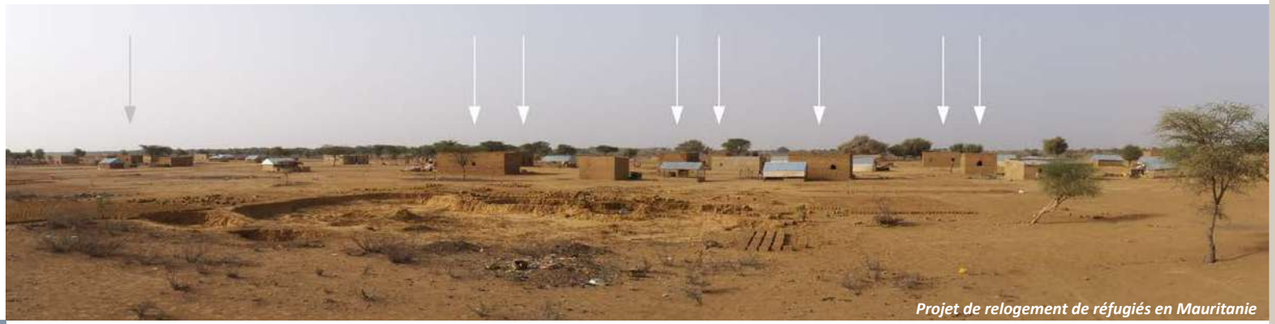
En outre, cette stratégie sert les autres pays de la sous-région qui bénéficieront de cette expertise sur l'accompagnement du marché institutionnel et son portage par les maîtres d'ouvrage légitimes.

Eiffage Sénégal, première entreprise impliquée directement sur le terrain

Le marché de la VN au Sénégal bénéficie de l'appui direct d'une entreprise, Eiffage-Sénégal en complément du financement de la Fondation en France. **Depuis 2011, ce soutien, intégré dans la politique RSE de l'entreprise, revêt différentes formes :** soutien financier, mécénat de compétence, opportunités de marché en VN (notamment salle de prière de l'aire d'autoroute de Cambérène), visibilité et promotion locale (invitation d'AVN à des évènements et réalisation d'une vidéo), mise en réseau notamment avec les acteurs institutionnels et d'autres acteurs sénégalais du BTP.

Un projet de relogement en Mauritanie

AVN et son partenaire au nord, l'ONG Le Partenariat, ont coordonné un projet de relogement pour des réfugiés en Mauritanie. **Ce projet, financé par le Dubaï Charity Association, comptera au terme des 3 tranches, 51 habitations VN et 3 bâtiments communautaires**. La tranche 1 réalisée cette saison a permis la réalisation de 18 habitations. Si AVN n'a pas l'ambition d'ouvrir de programme en Mauritanie à court terme, ce projet a une vocation démonstrative et doit permettre l'intérêt de l'Etat mauritanien



Projet de relogement de réfugiés en Mauritanie

Évènements de l'année

Septembre :
Séminaire organisé par Réseau Habitat Francophonie (RHF) à Dakar

Novembre :
Inauguration d'une maternité en Voûte Nubienne à Guendar (département de Podor)
Visite d'une salle de prière construite en VN sous l'aire autoroutière de Cambérène (banlieue de Dakar) par Nicolas Hulot et Monique Barbut, secrétaire exécutive de l'UNCCD

Décembre :
Remise des prix Trophées de l'Environnement (Trophées verts)

Janvier :
Tournage du film FFEM avec l'intervention du Ministre de l'Environnement, M. Abdoulaye Baldé, signataire du Manifeste

Février :
Atelier Dynamique du marché du logement en Afrique à Dakar, organisé par UN-Habitat et Banque Africaine de Développement

Mars :
Foire régionale de l'Artisanat de Tambacounda

Juin :
Journée portes ouvertes du bureau AVN dédiée aux autorités de Thiès
Inauguration du logement VN des enseignants à Ngueye-Ngueye lors de la Journée Mondiale de l'Environnement



Inauguration du logement enseignant de Ngueye Ngueye

GHANA

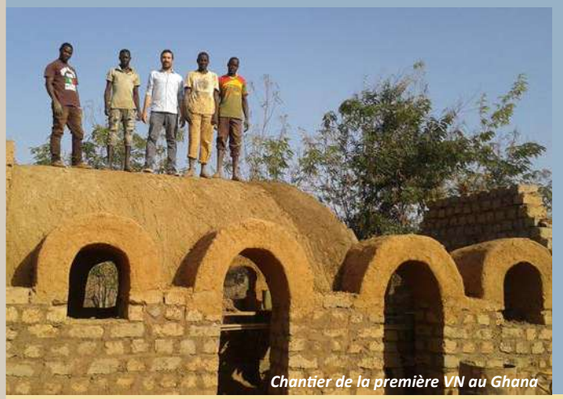
Synthèse pays

Programme ouvert en 2014

1 salarié et 1 VSI

1 bureau national à Bolgatanga

Partenaires institutionnels : Department for Community Development et Department for Rural Housing for Upper-East en discussion



Chantier de la première VN au Ghana



Historique

Si déployer le programme AVN dans une nouvelle région est toujours un challenge, cela est particulièrement vrai pour le Ghana, premier pays anglophone ciblé par AVN. Pays à revenu intermédiaire, il présente un développement socio-économique contrasté entre le sud, économiquement dynamique, et le nord, comparable aux autres pays sahéliens. De même, le pays est caractérisé par un fort contraste climatique entre ses régions côtières, de climat subtropical et son septentrion, de climat sahélien.
C'est donc au nord, dans la région de l'Upper-East, frontalière du Burkina Faso, qu'AVN a décidé de déployer son programme, à partir de fin 2014. Les besoins en habitat adapté y sont conséquents (le ciment et la tôle venus du sud sont les seules alternatives proposées) et le taux de chômage est élevé.

L'ouverture d'un pays anglophone permettra une meilleure implication de partenaires et bailleurs internationaux, ceux-ci étant souvent précurseurs sur les questions d'entrepreneuriat social. De plus, la formation de cadres AVN et d'artisans maçons VN parlant l'anglais ouvrent la porte à un possible déploiement dans des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe.

2012 : missions exploratoires

2013 : recrutement et formation du coordinateur national (VSI)

2014 : ouverture du programme AVN au Ghana et recrutement d'un cadre local

2015 : premiers chantiers privés et institutionnels, formations de maçons et d'apprentis et partenariats institutionnels

Résultats de l'année

GHANA	Saison 2014/2015
Chantiers	6
Localités où une VN est construite (nouvelles/cumulées)	4
Maçons qualifiés (nouveaux/cumulés)	2
Apprentis en formation (nouveaux/cumulés)	10
Bénéficiaires utilisateurs	60
CO2eq (tonnes) : économie potentielle	125
Valeur du parc bâti - gros oeuvre (€)	5 000

Dans cette première saison de programme au Ghana, en parallèle de l'installation de la structure, les activités se sont portées sur l'émergence des marchés privés et institutionnels et la formation de la première génération de maçons ghanéens.

L'intérêt pour la technique et l'émergence de la demande en milieu rural et urbain sont d'ores et déjà réels :

- 6 bâtiments VN ont été réalisés allant du simple poulailler à l'extension du palais royal d'un chef traditionnel, incluant également un dortoir, une salle informatique et le bureau national d'AVN à Bolgatanga.
- Plus d'une dizaine de clients se sont, par ailleurs, engagés à construire la saison prochaine pour une typologie de bâtiments variée (maison privée, bâtiment de stockage, salle de classe, église, etc).

5 maçons VN venus du Burkina Faso ont entamé **la formation des 12 premiers apprentis ghanéens** dépassant les difficultés liées aux différences de langues, d'unités de mesure, de techniques de construction et de devises monétaires. Recrutés parmi les maçons classiques, 2 d'entre eux ont atteint un niveau de maçon VN qualifié dès cette première saison.

Au Ghana, comme au Bénin, le plaidoyer institutionnel et politique a démarré en même temps que l'amorce de marché, afin **d'établir des partenariats à moyen et long terme et de faire émerger un portage politique aussi tôt que possible**.
L'accueil, la réceptivité et les opportunités induites par les premiers partenaires institutionnels (chef de district, Department for Community Development, Department for Rural Housing, Ghana Social Opportunity Program, etc.) semblent marquer les prémices d'une appropriation institutionnelle locale du concept VN, tant pour ses qualités techniques, que pour la formation professionnelle qu'il implique.
Les premiers échanges avec des ONG sont également positifs et prometteurs, même si le niveau des discussions pour d'éventuels partenariats est moins avancé qu'avec les partenaires institutionnels.

Évènements de l'année

Septembre :
Installation de l'équipe AVN-Ghana à Bolgatanga

Novembre :
Enregistrement officiel d'AVN-Ghana auprès de l'Etat ghanéen

Janvier :
Démarrage du premier chantier en VN à Karimenga

Février :
Participation au lancement d'un projet de soutien de l'entrepreneuriat local et des travaux publics à Haute Intensité de Main d'Oeuvre organisé par le Ghana Social Opportunity Program

Inauguration de la première VN construite au Ghana, l'eco-lodge de Karimenga

Mars :
Signature du contrat entre AVN et le Department for Community Development

Avril :
Premiers ateliers de Formation Dynamisée sur le chantier du bureau AVN-Ghana

Juin :
Achèvement du gros oeuvre du bureau d'AVN-Ghana
Premier congrès des apprentis et maçons VN ghanéens



Premier congrès des apprentis et maçons VN ghanéens

BENIN

Synthèse pays

Programme ouvert en 2014

1 salarié et 1 VSI

1 bureau national à Djougou



Premières VN à Nagassega pour l'ONG Dassari Benefiz



Historique

A l'instar du Ghana, le pays est caractérisé par un fort contraste climatique entre ses régions côtières, de climat subtropical et son septentrion, de climat sahélien. De même, le pays fait face à un contraste en terme de performances économiques entre le sud et le nord. Les premières actions au Bénin ont commencé en 2011, à la demande de premiers clients et partenaires (notamment l'association germano-béninoise Dassari-Benefiz installée dans le département de l'Atacora). Plusieurs missions exploratoires ont ensuite été menées par AVN permettant de vérifier la pertinence de la solution VN au contexte et spécificités du pays.
Fin 2014, AVN ouvre officiellement son programme au nord du Bénin, dans la région de l'Atacora Donga, l'une des zones les plus pauvres et rurales, où l'architecture de terre est largement répandu et où les toitures traditionnelles sont remplacées par la tôle.

2011 : première construction VN

2012 : mission exploratoire

2013 : recrutement et formation du coordinateur national (VSI)

2014 : ouverture du programme au Bénin et recrutement d'un cadre local

2015 : premiers chantiers privés et institutionnels, formations de maçons et d'apprentis et partenariats institutionnels



Chantier de la première VN pour client paysan béninois

Résultats de l'année

BENIN	Saison 2014/2015
Chantiers	2
Localités où une VN est construite (nouvelles/cumulées)	2
Maçons qualifiés (nouveaux/cumulés)	0
Apprentis en formation (nouveaux/cumulés)	11
Bénéficiaires utilisateurs	8
CO2eq (tonnes) : économie potentielle	106
Valeur du parc bâti - gros oeuvre (€)	6 400

C'est à Djougou, ville carrefour du nord que l'équipe d'AVN-Bénin a installé son bureau national à partir duquel ont été menées les actions de sensibilisation de cette première année de déploiement.

Malgré l'intérêt témoigné par certaines communautés villageoises, seuls **2 premiers bâtiments ont été construits permettant de débuter la formation de 11 apprentis**, dont 5 maçons issus de la construction classique. Des engagements de construction sont pris pour la saison prochaine mais les ressorts de la difficile phase de la sensibilisation des premiers clients VN restent à explorer.

Afin de rapidement constituer une offre de production béninoise, AVN mettra l'accent en saison prochaine sur les actions de Formation Dynamisée et d'incitations pour le recrutement de maçons classiques.

L'intérêt des institutionnels est patent au Bénin. AVN a reçu le soutien du Premier Ministre ainsi que des Ministres de l'Environnement et de l'Habitat, ouvrant la voie à un dialogue qui devrait aboutir, en saison prochaine, à l'organisation d'ateliers pluri-acteurs afin de définir une stratégie commune pour le déploiement du programme dans le Nord.
De premiers échanges avec des ONG et partenaires techniques ont été initiés sans que cela n'aboutisse encore à de réels partenariats.

Évènements de l'année

Octobre :
Ouverture officielle du programme au Bénin installation du bureau d'AVN au centre ville de Djougou

Novembre :
Mission à Cotonou pour rencontrer des partenaires institutionnels

Décembre :
Démarrage du chantier du premier client à Nagasséga (4 VN).

Janvier :
Mission à Cotonou pour rencontrer des partenaires potentiels et plaidoyer auprès acteurs institutionnels

Avril :
Démarrage du chantier du premier client issu du monde paysan

Juin :
Présentation des activités d'AVN devant l'ambassadeur "Climat" pour la France

Juillet :
Premier congrès national réunissant les clés et les apprentis béninois
Rencontre avec les points focaux Fonds Vert et FEM/GEF

4 NOS ACTIONS

MÉTHODE AMORCE

1- La Méthode Amorce privée classique
2- La Méthode Amorce privée en partenariat collaboratif avec les organisations paysannes
3- La Méthode Amorce publique et communautaire

RENFORCEMENT DES MÉTIERS VN

1- Formation technique et entrepreneuriale des artisans-maçons VN et entreprises BTP
2- Renforcement de l'expertise technique
3- Recherche technique et réalisation d'études

DENSIFICATION DU MARCHÉ VN

1- Institutionnalisation
2- Plaidoyer international
3- Microfinance Habitat

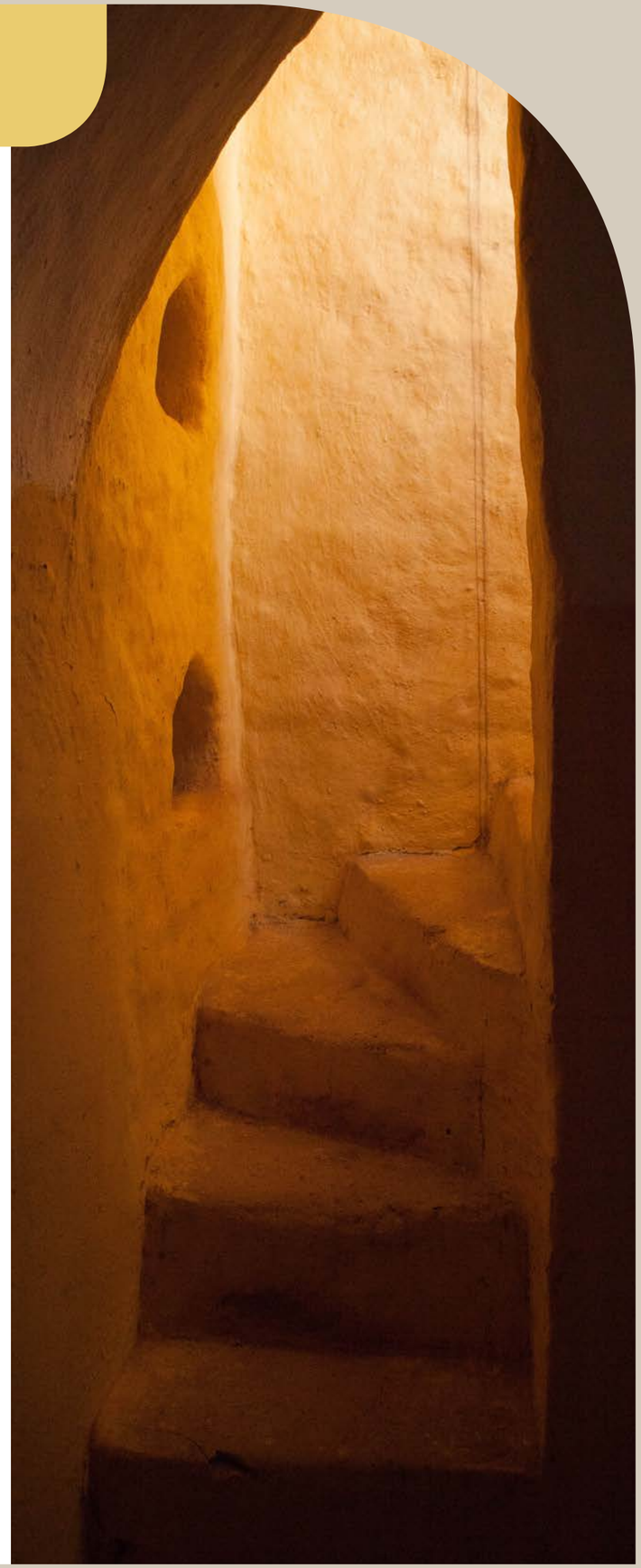


LES MÉTHODES AMORCE

Les activités de cette composante constituent historiquement le cœur de métier d'AVN et sont menées par les équipes locales d'AVN et leurs partenaires collaboratifs (2).

Ensemble, ils mettent en place des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès de 3 groupes cibles : les populations des zones rurales et semi-rurales, cœur de cible du programme et les populations urbaines, intéressées par les avantages du concept VN (efficacité énergétique passive, possibilité de monter en étage sans surcoût supplémentaire et utilisation du toit terrasse, permettant de lutter contre l'étalement urbain) (1) ainsi que les acteurs institutionnels et de développement, intéressés par le concept VN pour leurs besoins constructifs de bâtiments communautaires et leur éventuelle implication dans le programme (3). De ce travail de sensibilisation et de plaidoyer émerge une demande en construction qu'AVN accompagne, notamment dans la relation entre les clients et les artisans-maçons. La technique de construction VN est transmise sur ces chantiers par des maçons, qualifiés et indépendants, à leurs apprentis dans une forme de compagnonnage.

Cette méthodologie permet l'émergence d'un marché dans une dynamique visant, à terme, son autonomisation.



1- La Méthode Amorce privée classique

Enjeux

La diffusion d'une solution de développement comme la Voûte Nubienne doit être encouragée directement auprès de la population bénéficiaire, pour assurer son appropriation rapide et pérenne et son intégration dans les comportements sociaux et économiques locaux. **Le marché est le meilleur vecteur de ce déploiement :** il permet de vérifier le concept (croissance d'une demande), de toucher l'ensemble des personnes concernées (clients, acteurs publics comme privés) et de développer une filière et créer des emplois (croissance de l'offre). S'agissant des populations aux plus faibles revenus, une stratégie de marché doit néanmoins être précisément adaptée à leurs besoins et à leurs réalités sociales et économiques, afin de permettre l'accès rapide du plus grand nombre à un habitat adapté, c'est-à-dire à la fois décent, abordable et répondant aux réalités environnementales.

Solution

La méthode « Amorce » développée par AVN dès les débuts de son action crée le marché VN en faisant émerger à la fois le savoir-faire (offre) et la clientèle (demande) et en permettant leur relation commerciale directe.

Cette méthode consiste à former et accompagner des animateurs de vulgarisation pour amorcer des marchés à partir de multiples villages, zones et régions pilotes, avec l'appui d'une « personne-clé », issue du village ciblé, convaincue par la technique VN et convaincante localement. Des actions de sensibilisation incitent des clients à faire construire une VN, et des apprentis et maçons potentiels à se former à la technique VN pour acquérir un métier. Petit à petit, une filière d'artisans maçons et d'entreprises capables de former des apprentis dans une logique de compagnonnage se développe, la demande de construction et le nombre de maçons formés augmentent pour créer au niveau local un véritable marché de l'habitat Voûte Nubienne. AVN distingue ainsi marché soutenu (AVN initie et soutient directement le marché, sensibilise les clients et les maçons), marché semi-autonome (AVN met en relation les clients et les maçons) et marché autonome (les clients et les maçons entrent directement en relation).

AVN approfondit son soutien à la croissance du marché par **des promotions dédiées aux maçons traditionnels,** pour les encourager à construire en Voûte Nubienne et se former à la technique VN (promotion Maçon-tôle). **Deux autres incitations financières (promotions Wa Saba) visent à soutenir le marché durant sa période la plus faible**, au sortir de la saison agricole : l'une s'adresse aux maçons, l'autre aux clients, en les encourageant à démarrer la construction des bâtiments VN entre septembre et mi-janvier de chaque année.





Résultats

Le déploiement territorial de la méthode amorce s'est poursuivi cette saison, avec l'ouverture d'une nouvelle région, San-Tominian au Mali, et de deux nouveaux pays, le Bénin et le Ghana. La méthode amorce demeure le socle principal du marché VN, puisque 69% des chantiers sont issus des sensibilisations menées dans les villages-pilotes.

Burkina Faso :

Cette saison, l'amorce s'est focalisée sur les villages-pilotes les plus prometteurs, y priorisant le déploiement des équipes, dans l'ensemble des 5 régions.
Avec au total 69 villages-pilotes actifs, la production est issue à 62% du marché soutenu directement par AVN (97 chantiers) et est principalement centrée sur le milieu rural (77%) et le coeur de cible, les clients paysans (68%). La mesure incitative «Wa saba» a, par ailleurs, permis la construction de 16 de ces chantiers en début de saison.

La crise politique survenue fin 2014, au moment même où les projets de construction s'engagent, a clairement limité la capacité d'investissement des clients VN et donc **impacté la production sur le marché soutenu (-10%) et plus conséquemment encore sur les marchés semi-autonome (-31%) et autonome (-53%).**

Le nombre de maçons VN croît en deçà des 20 % visés avec **29 nouveaux maçons et artisans formés** (+13 %), portant le cumul global à 259 maçons pour 161 maçons actifs.
La mesure incitative à destination des maçons classiques (promo Maçon-tôle), a impliqué 24 de ces maçons sur 18 chantiers.

Cette saison encore, nombre de maçons burkinabè ont été mobilisés par la production dans les pays ne disposant pas de suffisamment de capacité de production (Sénégal) et/ou en phase d'ouverture (Bénin, Ghana).

Il est raisonnable d'envisager que la revitalisation de la société burkinabè, fruit de la crise politique survenue fin 2014, permettra un retour rapide et une accélération des résultats de la production en saison prochaine.

Chiffres clés :
97 chantiers issus du marché soutenu pour
801 bénéficiaires
29 nouveaux maçons qualifiés
24 maçons tôle en formation
104 nouveaux apprentis

Mali :

Au Mali, la saison est marquée par **l'ouverture de la région de San-Tominian**, choisie dans le cadre des réflexions collaboratives avec l'AOPP de Ségou. Cette ouverture porte à 4 le nombre de régions de déploiement de la méthode amorce, particulièrement efficiente et adaptée au contexte malien. Avec 50 villages-pilotes aujourd'hui actifs (+22%), la majorité du marché malien (92%) est positionnée sur ce marché.

La production sur le marché soutenu enregistre 40% de croissance avec 109 chantiers réalisés, en étant quasiment exclusivement centrée sur le secteur rural et le coeur de cible (99%).

La mesure incitant les clients à construire en début de saison (Wa Saba) a bénéficié à 14 de ces chantiers.

Le nombre de maçons VN maliens augmente significativement avec une progression de +26% grâce à 22 nouveaux maçons et artisans opérationnels pour un total de 108 maçons et artisans formés (pour 71 maçons actifs)

Cette croissance est notamment attribuable à la mobilisation des maçons classiques (maçons-tôles), favorisée par la mise en oeuvre de la mesure incitative qui leur est dédiée : ils ont été 68 apprentis, cette saison, à se former sur 32 chantiers.

Chiffres clés :
109 chantiers issus du marché soutenu
950 bénéficiaires utilisateurs
22 nouveaux maçons qualifiés
68 maçons tôle en formation
60 nouveaux apprentis

Sénégal :

Au Sénégal, la méthodologie amorce privée a été déployée, pour la deuxième saison, dans la région de Thiès aboutissant au même constat que celui posé dans la zone de Podor entre 2011 et 2014 : là aussi, **la méthodologie d'amorce classique à destination de la clientèle privée en zone rurale ne semble pas directement compatible avec le contexte local.** Les populations paysannes sénégalaises n'ont ni les capacités d'organisation qu'ont les populations burkinabè et malienne pour fournir les matériaux et la main d'œuvre non qualifiée (qui permettent un coût du bâti VN abordable), ni les ressources financières pour payer le bâtiment VN intégralement.

En revanche, **le marché VN sénégalais se distingue par l'intérêt des clientèles institutionnelle et urbaine/aisée**. Ces projets requièrent une assistance à maîtrise d'œuvre/ouvrage qui, dans la Région de Podor, est prise en charge par le Partenariat mais qui est restée en défaut dans les autres zones de déploiement au Sénégal. AVN se doit de renforcer en interne ses capacités dans ce domaine dans les prochaines saisons.

En terme d'offre VN, grâce à la formation d'un chef de chantier durant la saison, **la première équipe de maçons et apprentis 100% sénégalaise est aujourd'hui constituée**. Elle devra encore bénéficier de l'appui d'un maçon référent exogène (burkinabè ou malien) en saison prochaine.

Le recrutement de maçons classiques (promo maçons-tôles) pour renforcer les rangs de l'offre sénégalaise n'est resté qu'à l'état de discussion mais devrait aboutir en saison prochaine.

Chiffres clés :
3 chantiers issus du marché soutenu
55 bénéficiaires utilisateurs
2 nouveaux maçons qualifiés
4 nouveaux apprentis



Apprentis maçons sénégalais



Ghana :

Dans cette première année de déploiement du programme au Ghana, la mise en oeuvre de la méthode amorce dans la région de Bolgatanga a bénéficié de **résultats encourageants tant en terme d'émergence de la demande que d'intérêt pour la technique :**

- 6 chantiers réalisés, principalement pour un usage communautaire, et près d'une dizaine de commandes pour la saison prochaine pour une typologie de bâtiments variée (maison privée, bâtiment de stockage, salle de classe, église, etc.),
- 12 apprentis recrutés parmi les maçons classiques qui ont, de fait, acquis rapidement un bon niveau et se sont engagés à poursuivre leur formation. Deux d'entre eux ont atteint un niveau de maçon VN qualifié dès cette première saison.

Chiffres clés :
6 chantiers dans la 1ère région de déploiement
60 bénéficiaires utilisateurs
2 nouveaux maçons qualifiés
10 nouveaux apprentis

Bénin :

De cette première saison d'activité dans la région de Djougou, ont résulté l'ouverture et identification des **6 premiers villages pilotes, la réalisation de 2 chantiers ainsi que la formation de 11 apprentis** par des maçons exogènes burkinabè. Face à l'intérêt certain des populations cibles, les sensibilisations menées cette saison ont engendré des premières commandes pour la saison prochaine.

Dès la saison 15-16, l'accent devra porter sur les moyens nécessaires pour faire émerger au plus tôt une première génération de maçons nubiens béninois, notamment par la mise en place des premières promotions maçons classiques, en capacité d'apprendre rapidement les spécificités de la technique VN et être autonomes.

Chiffres clés :
2 chantiers issus du marché soutenu
8 bénéficiaires utilisateurs
11 apprentis

2- La Méthode Amorce privée en partenariat collaboratif avec les organisations paysannes

Enjeux

Une réponse adaptée à une problématique majeure, comme celle de l'habitat, doit nécessairement être multi-sectorielle et intégrer les bénéficiaires directs des programmes de développement dans des actions concertées entre les acteurs de développement et les organisations de la société civile locale (organisations paysannes, organisations communautaires de base).

En effet, le programme de la Voûte Nubienne ne pourra se faire sans leur implication, tant pour des questions de légitimité (représentants directs des bénéficiaires) que pour les effets de levier que ces organisations représentent.
Or, la majorité des organisations communautaires de base présentent de nombreuses faiblesses : manque de ressources financières et ressources humaines, limites techniques et organisationnelles, etc. **Trouver des partenaires de qualité pour qu'ils s'emparent à la fois de la problématique et de la méthode de vulgarisation du concept VN est donc un enjeu majeur**, qui nécessite le temps de la sensibilisation, de la sélection, de la formation et un accompagnement important.

Solution

AVN cherche à impliquer les organisations de la société civile qui permettront une duplication du programme beaucoup plus rapide sur leurs territoires d'intervention respectifs. La force de ces partenariats de terrain réside dans **le lien fort entre ces acteurs de terrain et les populations bénéficiaires dont elles sont issues et par là, la capacité de dynamisation du programme au cœur des communautés**. Par leur déploiement local et leur réseau, par leur capacité de sensibilisation et de mobilisation de leurs membres, par leur éventuel besoin en bâtiments communautaires et l'exemplarité et la formation que ceux-ci permettent, ces partenaires viennent compléter le dispositif méthodologique de vulgarisation proposé par AVN.

En fonction des différentes spécificités de ces partenaires et dans une réflexion collaborative, plusieurs moyens d'action seront mis en œuvre : actions de sensibilisation, construction de bâtiments, implication sur la formation professionnelle, capitalisation des expériences acquises, etc. Face aux limites techniques et organisationnelles de certains de ces acteurs, AVN mène également des **actions de renforcement de capacités, concomitantes aux actions de développement.**



Résultats

Jusqu'en 2013, AVN a développé un mode partenarial s'inspirant des systèmes de "franchise", à savoir la transposition de ses missions de vulgarisation (méthode amorce) vers des partenaires situés dans d'autres zones de déploiement. Cependant, ces partenariats à distance se sont révélés incompatibles avec les spécificités des activités et des méthodes d'AVN et l'accompagnement nécessaire pour les maîtriser.

Durant la saison 2013-2014, AVN s'est tournée vers un **modèle de partenariat plus collaboratif dans lequel le partenaire, accompagné directement par AVN, met en oeuvre les méthodes de déploiement du programme.**
Un travail conséquent de repérage et d'élaboration de protocoles a abouti à la formalisation de 6 nouveaux partenariats (3 au Burkina Faso, 1 au Mali et 2 au Sénégal) avec des organisations communautaires de différentes tailles allant de la faîtière régionale au groupement paysan.

La saison 2014-2015, première année de mise en oeuvre de ces partenariats, a donné des résultats tout à fait inégaux en terme de capacités ou de volonté d'implication pro-active des partenaires. Mais ces difficultés n'ont en rien altéré **la dynamique d'intelligence collaborative et de renforcement de capacités** qu'AVN souhaite mettre en oeuvre dans le cadre des partenariats de terrain.

A nouveau, AVN se voit dans la nécessité de faire évoluer les modèles proposés : au regard des positions, spécificités et capacités de chaque partenaire de terrain, une (re)définition précise des modes opératoires devra être élaborée de façon collaborative. Cette activité supplémentaire de concertation pour AVN devrait ainsi **mieux cibler et positionner les partenaires dans le déploiement d'une filière de l'habitat adapté leur bénéficiant directement.**

Au Burkina Faso

L'organisation paysanne AKNGS, dans la zone de Yako présente toutes les qualités d'un partenariat prometteur. Impliquée tant dans les activités de sensibilisation qu'au niveau de la recherche de financement pour ces actions, elle a favorisé la signature d'un partenariat avec sa caisse de crédit, l'IMF UBTEC, pour la mise en oeuvre d'un projet de Microfinance Habitat VN.

En revanche, les partenariats avec les 2 autres organisations paysannes UGN-B et UGPCER-N, dans les zones de Yako et Dédougou, ont été desservis par le défaut d'engagement des membres de la structure et le manque de maturité et de probité des directions.

TNB, partenaire franchisé de 2011 à 2014, puis opérateur terrain du projet de relogement des populations sinistrées de Nebba en cours depuis 2013, s'implique également activement dans le renforcement et le suivi de la formation des maçons VN et la construction de bâtiments communautaires.

4 partenaires :
AKNGS
UGPCER-N
UGN-B
TNB




Double salle d'alphabétisation de Déguembéré (Sénégal)

Au Mali

Une remise en question du modèle de collaboration avec l'AOPP-Ségou, sur le cercle de Tominian (dans la région de San ouvert cette saison) a été nécessaire : son rôle de faîtière régionale est apparu inadapté à une mise en oeuvre opérationnelle et locale du programme. C'est **l'UACT, une coopérative membre de l'AOPP, oeuvrant à une échelle zonale, qui reprendra la partie opérationnelle du partenariat en saison prochaine.**

2 partenaires :
AOPP Ségou
UACT

Au Sénégal

Les partenaires locaux, OPDAD (accompagné par l'ONG belge ADG) et les Jaambars, n'ont pas montré les capacités d'agir dynamiquement sur leurs territoires (Tambacounda et Diourbel). Ces partenariats prendront soit du temps à se mettre en place, soit garderont uniquement un rôle fort de personnes-clés sur leurs territoires. **L'ONG le Partenariat, principal partenaire technique d'AVN au Sénégal impliqué sur l'amorce institutionnelle au nord du territoire**, a également coordonné cette saison un projet de relogement de réfugiés en Mauritanie, à la frontière sénégalaise. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec une ONG belge, Malem Auder, pour leur implication dans la vulgarisation dans la région de Kaffrine (centre-ouest du Sénégal, à la limite de la région de Thies).

3 partenaires :
OPDAD
Les Jaambars
Le Partenariat
Malem Auder (en discussion)

Au Ghana et au Bénin

Plusieurs pistes de partenariats sont identifiées et AVN devra poursuivre les discussions engagées en saison prochaine.

3- La Méthode Amorce publique et communautaire

Enjeux

Aujourd'hui, la quasi-totalité des propositions de construction d'établissements humains n'est pas adaptée aux réalités socio-économiques locales, aux questions de confort, de durabilité, et aux conséquences du changement climatique. Il faut donc **sensibiliser les maîtres d'ouvrage locaux et régionaux (acteurs institutionnels et de la société civile)** afin qu'ils adoptent, au regard de leurs besoins préexistants, de nouvelles pratiques constructives par la mise en œuvre de chantiers communautaires.

Ces maîtres d'ouvrage, dont les attentes s'inscrivent dans un marché formel, ont le rôle essentiel d'**impulser l'implication des artisans et entreprises, et des autres acteurs de la filière de construction adaptée** (voir le renforcement des métiers VN) et de poser les bases d'une i**nstitutionnalisation et d'une formalisation de cette filière** à travers la réalisation d'exemples concrets et duplicables (voir la densification du marché VN).

Solution

AVN accompagne l'émergence d'un marché VN public et/ou communautaire par la sensibilisation des maîtres d'ouvrage locaux et régionaux (Conseils Régionaux, Mairies, ONG, etc.), et l'accompagnement de leurs projets de construction VN.

Des dossiers de propositions sont rédigés afin de répondre aux attentes de cette cible (critères de confort, avantage comparatif en termes d'intérêt sociaux, économique, écologique, esthétique et de durabilité des bâtiments VN). Ces documents sont spécifiques en fonction du type de bâtiment attendu (salle de classe, dispensaire, bâtiment de stockage agricole, centre culturel, etc.) et servent la sensibilisation des acteurs institutionnels au concept VN. Une fois le projet de construction VN validé, AVN réalise des missions ponctuelles pour le suivi de ces constructions VN et du marché institutionnel émergent.

Ces projets de constructions communautaires servent le programme AVN, puisque, d'une part, la majorité de ces bâtiments sont à destination des populations cibles d'AVN, et d'autre part ces **bâtiments exemplaires permettent la sensibilisation des populations au concept VN, bénéficiant ainsi au développement du marché VN privé.**

Résultats

Cette année, AVN a renforcé encore son travail de sensibilisation auprès des acteurs régionaux et communaux aboutissant :

- **à la signature de plusieurs conventions** notamment au Burkina Faso avec le Conseil Régional de l'Est, en septembre 2014, avant même l'implantation d'AVN dans la région et au Ghana, avec le Department for Community Development (DCD) de la région de l'Upper-East.
- **à des discussions en préparation de partenariats** avec (i) au Mali, l'Inter-collectivités de Koutiala, (ii) au Sénégal, les Agences Régionales de Développement (ARD) de Thiès, Diourbel, Matam et St Louis et le Conseil Régional de Fatick, (iii) au Burkina Faso, les Conseils Régionaux de la Boucle du Mouhoun et du Nord et les mairies de Koubri, Niou, Kayao et Pilimpikou (iv) et au Ghana, 11 mairies, avec la mairie de Bongo en leader.

A noter qu'au Burkina, la disparition de toutes les assemblées élues, qui a fait suite aux évènements de la fin 2014, a bloqué les démarches partenariales engagées.

Le principal partenaire technique d'AVN au Sénégal, l'ONG Le Partenariat, opérateur de coopération décentralisée, œuvre à l'amorce institutionnelle du marché VN en sensibilisant, sur ses territoires d'intervention, les collectivités locales. En les incitant à utiliser le concept VN pour répondre à leurs besoins en bâtiments communautaires, en les accompagnant sur les questions de maîtrise d'ouvrage et en s'impliquant sur les questions de maîtrise d'oeuvre, elle est un modèle d'amorce institutionnelle pour AVN.

Cette saison, **27 chantiers de bâtiments communautaires recevant du public** ont été réalisés, pour plus de 1800 m² de surface bâtie.
Parmi ceux-ci, il faut noter :

- 2 bâtiments éducatifs (salle d'alphabétisation) construits au Burkina Faso et au Sénégal,
- 3 bâtiments de santé dont 2 au Burkina Faso et 1 au Sénégal (maternité),
- 3 lieux de cultes dont 2 au Burkina et 1 au Mali
- 10 bâtiments à usage de bureau ou local technique dont 3 Sénégal, 5 au Burkina et 2 au Ghana.

Aucun bâtiment agricole d'envergure n'a été produit cette saison. Au regard des besoins sur ce secteur de la construction, et de l'intérêt de la proposition technique VN pour les bâtiments de stockage agricole, le travail de sensibilisation des acteurs de la filière agricole est à renforcer.

Partenaires avec conventions signée :
Conseil Régional de l'Est (Burkina Faso)
Department for Community Development (Ghana)
+ de nombreux partenariats en discussion

Chiffres clés :
27 bâtiments communautaires réalisés dont :

- **2 bâtiments éducatifs**
- **3 bâtiments de santé**
- **3 lieux de culte**
- **10 bureaux ou locaux techniques**



Salle d'alphabétisation à Déguembéré (Sénégal)

RENFORCEMENT DES MÉTIERS VN



Les activités de cette composante sont menées par les équipes d'AVN et des partenaires techniques spécifiques. Afin d'accompagner la formation naturelle (« sur le tas ») dispensée sur les chantiers sans l'intervention directe d'AVN, l'association met en place des activités de renforcement du savoir-faire des métiers de la filière de la construction adaptée : à travers des actions de formation technique et entrepreneuriale, à destination des apprentis, maçons, artisans-maçons et entreprises (1) et à travers des actions de formation à la conception architecturale, à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage (2). En parallèle, AVN met en place des activités d'études et de recherche technique (3).

1- Formation technique et entrepreneuriale des artisans-maçons VN et entreprises BTP

Enjeux

Pendant des années, les actions d'AVN ont principalement porté à faire connaître le concept Voûte Nubienne afin de faire émerger une demande en construction VN. Cette demande devait permettre un renforcement naturel de l'offre (transmission du savoir faire des maçons à leurs apprentis sur des chantiers réels). Cette approche méthodologique a porté ses fruits puisqu'aujourd'hui, sur ses pays historiques d'intervention (Burkina Faso, Mali et Sénégal), AVN enregistre une croissance annuelle moyenne de la demande de plus de 30 % (ouverture de nouveaux chantiers/an).

Pourtant, depuis plusieurs années, la capacité de l'offre (production par les artisans-maçons et nombre d'artisans-maçons) tend à croître moins vite que la demande. Pour exemple, 20 % des attentes de chantiers pour la saison 2013-2014 n'ont pu être satisfaites. De plus, le développement des marchés institutionnel et urbain oblige un renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales des maçons VN et l'implication d'entreprises formelles.

L'enjeu est donc aujourd'hui de pallier à ce manque de capacité de production par un **renforcement de la formation technique et entrepreneuriale et l'intégration du concept VN dans les offres des entreprises formelles.**

Solution

Depuis septembre 2014, AVN fait de cet enjeu, un axe de développement prioritaire.
AVN travaille à la mise en place d'**un programme spécifique de Formation Dynamisée (F-Dyn) technique et entrepreneuriale**. Ce programme augmente, accélère et optimise la formation naturelle des apprentis et artisans-maçons VN, tant en termes qualitatifs que quantitatifs, mais n'a pas vocation à la remplacer.

Sur des chantiers réels, la F-Dyn est mise en place par des **maçons-formateurs sélectionnés pour leurs qualités techniques, pédagogiques et relationnelles,** qui dispensent des ateliers thématiques à des apprenants à l'aide d'outils pédagogiques. La F-Dyn nécessite donc du temps supplémentaire sur ces chantiers ainsi que des fonds spécifiques dédiés.

La F-Dyn est aussi dispensée en Académie, en dehors des chantiers. Maçons Formateurs et apprenants sont réunis pour des modules théoriques (techniques et pédagogique) en ateliers, des formations axées sur l'entrepreneuriat (gestion des équipes et de l'activité, marketing) et des échanges de bonnes pratiques.

Les acteurs de production doivent également être capables de répondre à une demande formelle. Une dynamique est ainsi ébauchée tant vers les maçons désirant formaliser leur activité que vers les entreprises voulant inclure la proposition VN dans leurs offre. Cette dynamique importante présente néanmoins des ambitions modestes car le marché reste essentiellement informel.

Au regard des besoins en formation qu'exprime le programme, **AVN se tourne également vers les acteurs de la formation professionnelle** exerçant tant en centres qu'en milieux ouverts afin de les amener à s'impliquer dans la croissance de la filière de l'habitat adapté.

Résultats

Académies de formation à destination des maçons et apprentis

Depuis 2012, pour **appuyer la formation et renforcer les compétences théoriques des maçons et apprentis**, AVN leur propose des modules de formation académique, en début de saison. Ces modules sont réalisés par niveau et en petits groupes, pour un apprentissage optimal. Ces activités sont aujourd'hui dispensées au niveau régional, plutôt que national, afin de faciliter la participation des cibles.

Cette saison, **223 maçons et apprentis (+52%) ont suivi les académies organisées** au Burkina Faso, Mali et Sénégal, notamment grâce à la participation active des maçons classiques recrutés au Mali et à une mobilisation plus importante des cibles au Burkina Faso. Cette activité viendra s'intégrer dans le processus général de la Formation Dynamisée en cours d'élaboration.

Chiffres clés :
223 maçons et apprentis ayant suivi les modules académiques :
137 au Burkina Faso
80 au Mali
6 au Sénégal

Élaboration de la méthodologie de Formation dynamisée

Cette saison a été dédiée à **la conception de la méthodologie de Formation Dynamisée** grâce à l'implication de bénévoles, au recrutement d'un chargé de mission et à la participation active des Maçons Formateurs, acteurs centraux de la mise en oeuvre de ce nouveau programme. Ateliers de réflexion réunissant toutes les parties prenantes, description de la méthodologie et de son suivi-évaluation, création des outils pédagogiques servant l'apprentissage sur chantiers, création des grilles d'évaluation pour suivre l'acquisition de compétences des apprenants, ont été menées en parallèle des premiers tests in situ sur des chantiers au Burkina et au Ghana.

En saison prochaine, la Formation Dynamisée sera mise en oeuvre dans les 5 pays de déploiement, en particulier sur les chantiers institutionnels et communautaires. La méthodologie et les outils qui la servent devront être complétés et rendus plus performants grâce à la capitalisation des expériences terrain, notamment les propositions et critiques des Maçons Formateurs et apprenants.

Chiffres clés :
42 journées de F-Dyn sur 14 chantiers
11 maçons formateurs
20 apprenants



Atelier F-Dyn implantation du bâti



Implication des entreprises du secteur formel

Si les acteurs du secteur formel de la construction restent difficiles à intéresser, l'émergence de la demande actuelle pour des bâtiments institutionnels et communautaires, notamment au Sénégal, convainc peu à peu cette cible à intégrer le concept VN à ses offres.

Cette saison, au Mali et au Sénégal, 3 nouvelles entreprises BTP se sont impliquées sur des chantiers institutionnels VN, se formant aux côtés des maçons VN dans une dynamique de transfert de compétences réciproque. Pour la première fois au Mali, dans la région de Koutiala, un partenaire (le GERES) a mis en place un cycle complet de mise en oeuvre d'un projet VN destiné aux entreprises formelles : dossier d'appel d'offres et maîtrise d'ouvrage, réponse des entreprises, assistance à maîtrise d'oeuvre couplée à de la formation.

Cette dynamique d'implication des entreprises formelles ne peut véritablement s'installer que si la demande sur les marchés institutionnel et urbain aisé émerge. Ainsi, le travail de sensibilisation et d'accompagnement qu'opère AVN auprès des acteurs institutionnels à une échelle régionale et nationale, devrait rapidement permettre leur positionnement en tant que maîtres d'ouvrage de projets VN nécessitant l'implication d'entreprises.

Chiffres clés :
3 entreprises formelles impliquées (1 au Mali et 2 au Sénégal)

Accompagnement à la formalisation de l'activité des maçons

Première pour le programme : une entreprise formelle a été créée par un maçon VN au Sénégal grâce à l'appui de l'ONG Le Partenariat. Richard Somda, maçon burkinabè, a créé l'Entreprise Habitat Moderne et prendra en charge son premier chantier dans le marché formel durant la saison 2015-2016 (Maison des Yvelines, dans la région de Matam).

Chiffres clés :
Une entreprise formelle créée au Sénégal par un maçon burkinabè

Acteurs institutionnels de la formation professionnelle

L'année 2014-2015 a été dédiée à la rencontre des premiers centres de formation professionnelle (le CFBTP, de Diamniadio, région de Dakar et le CFP de Nioro au Mali) afin de réfléchir à des projets communs. Les différences d'approche entre AVN (formation/action, formation sur le tas) et cette typologie de partenaire (formation qualifiante en centre) amènent une réflexion sur des modes opératoires nouveaux se devant d'être complémentaires.

Partenaires (en discussion) :
CFBTP (Sénégal)
CFP (Mali)

2- Renforcement de l'expertise technique

Enjeux

Jusqu'à récemment, AVN partait du principe que les métiers de la filière allaient émerger de manière spontanée du fait des besoins du marché ; de la même manière qu'AVN n'avait pas pour vocation à devenir une entreprise de construction, elle ne voulait pas non plus remplacer les acteurs techniques de la filière (assistance à maîtrise d'ouvrage, assistance à maîtrise d'oeuvre, technicien bâtiments, bureaux d'étude, etc.)

Aujourd'hui, de **nombreux bâtiments VN complexes, privés ou communautaires, en milieu urbain ou rural, demandent une expertise technique spécifique**, afin de répondre aux exigences des maîtres d'ouvrage publics et aux attentes d'une clientèle issue des classes moyennes urbaines

Solution

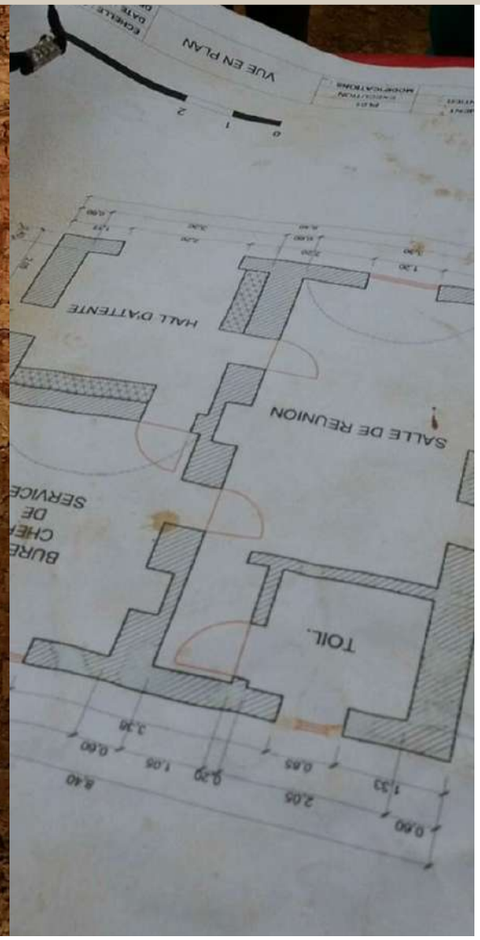
Afin que ces compétences techniques s'intègrent à la filière de l'habitat adapté, **AVN se doit d'apporter son expertise et former en interne des cadres (référents techniques)** capables de prendre en charge ces activités. A terme, AVN devra accompagner l'émergence d'experts techniques indépendants (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, bureaux d'études, architectes, etc.).

Ces référents techniques doivent être capables d'accompagner (i) les maîtres d'ouvrage dans leur capacité de pilotage d'opérations VN (programmation, commande des études, montage des dossiers d'appel d'offres, suivi des opérations, réception des ouvrages, etc.) et (ii) les maîtres d'œuvre dans leur capacité à intégrer les «Règles Professionnelles VN», tant dans la conception architecturale que dans le suivi des chantiers. Leur rôle sera également de convaincre les différents services techniques des administrations de l'intérêt du concept VN et de les impliquer dans sa diffusion, ainsi que d'accompagner le processus de Formation Dynamisée dans ses parties les plus complexes à destination des artisans-maçons VN et des entreprises.





Assistance à maîtrise d'ouvrage par Le Partenariat au Sénégal



Résultats

Durant la période, **AVN a davantage cerné les ambitions et enjeux inhérents à cette thématique, notamment au regard de l'émergence du marché institutionnel**, principalement au Sénégal et grâce à l'exemple des activités d'assistance à maîtrise d'ouvrage et à maîtrise d'oeuvre prises en charge par l'ONG Le Partenariat dans les régions nord de ce pays.

Afin de mieux maîtriser les obligations de ce secteur du marché, **un mécénat de compétence a été proposé à l'Entreprise Artélia pour un audit général sur l'émergence du marché formel** (bâtiments urbains et institutionnels/communautaires) du concept VN au Sénégal. Mobilisant 2 ingénieurs en bâtiment, ce mécénat a permis d'élaborer des préconisations en terme :

- de référentiels techniques à produire pour toutes les typologies de bâtiments communautaires,
- de documents type (cahier des charges et appels d'offres) destinés aux collectivités locales pour réaliser des marchés en VN,
- de démarches pour l'évolution du cadre législatif, notamment pour la normalisation des projets en terre auprès de l'Agence Sénégalaise des Normes (ASN),
- d'amélioration organisationnelle par la constitution d'un pôle technique AVN pouvant assurer les besoins en assistance à maîtrise d'œuvre/ouvrage.

L'ensemble de ces préconisations participent à des axes de développement essentiels pour le développement du programme ces prochaines saisons.

Partenaires :
Artélia (France)
Le Partenariat (France - Sénégal)

3- Recherche technique et réalisation d'études

Enjeux

La technique de la VN a été volontairement normalisée et standardisée sous une forme simple et réplicable, ceci dans une logique d'appropriation maximale (transfert de compétences) et de prévention des risques de malfaçons. Cette technique s'intègre dans les modes culturels et architecturaux (architecturaux) du coeur de cible d'AVN, les populations rurales en Afrique.

Pourtant, **les évolutions du marché ont amené des clientèles privées/urbaines et publiques/communautaires qui ont fait émerger de nouveaux besoins et usages** et donc, de nouvelles typologies de bâtiments. De fait, pour ces typologies de clientèle, qui ne prennent pas en charge l'entretien du bâti, il est nécessaire de **proposer des adaptations techniques de construction sans entretien**. Cela permet ainsi d'adapter la technique VN à la fois pour des bâtiments plus complexes (étage, ouverture des volumes, escaliers, second œuvre et finitions, etc.), de diminuer ou supprimer les travaux d'entretien (résistance à l'érosion), et de garantir la durabilité de la technique dans des périmètres urbains (évacuation des eaux de ruissellement).

A noter que ces évolutions techniques viennent compléter le postulat d'une architecture simple et populaire sans la remplacer.

Solution

Au cours des dernières années, AVN et certains de ses partenaires ont mené des recherches sur des techniques complémentaires afin de **renforcer les qualités de résistance aux intempéries de l'architecture de terre, permettre un choix plus large de matériaux au regard des disponibilités locales, et/ou optimiser les qualités et les usages architecturaux du concept VN pour des usages privés en milieu urbain** et pour des usages publics et communautaires. Par exemple, des recherches ont été menées sur des enduits de mortier de goudron-terre, sur des acrotères et des fondations en pisé et sur des briques de terre/cailloux (BBSC) capables d'accrocher des enduits de ciment.

Aujourd'hui, une large partie de ces solutions techniques est acquise. Il s'agit donc désormais, à partir des descriptifs techniques correspondants, de mettre en place une dynamique de formation à ces techniques afin de permettre leur mise en œuvre correcte par les artisans-maçons VN et leurs équipes.

Par ailleurs, **la production d'étude des performances (architecturales, hygrométriques, thermiques) et la rédaction de dossiers techniques** liés aux différentes typologies de bâtiments font également partie de ce volet d'action d'AVN.



Brique Banco à Surface Cailloux (BBSC) pour l'accroche de revêtement sans entretien

Résultats

Tests techniques

Cette saison, diverses expérimentations techniques ont été réalisées sur au moins 11 bâtiments au Sénégal et au Mali afin de poursuivre la validation des nouvelles propositions techniques et leur transmission aux maçons VN. Toutes les expérimentations ne sont sans doute pas référencées, certains maçons poursuivant leur recherche personnelle sans forcément revenir vers AVN.

Aujourd'hui, **les briques de terre incrustées de cailloux (BBSC, Briques Banco à Surface Cailloux)** ont fait largement leurs preuves sur les questions d'accrochage et de tenue des enduits de protection en ciment (les chaux ne sont pas disponibles en quantités suffisantes en Afrique).
Les mortiers ou enduits de terre-sable-goudron sont validés comme revêtement anti-érosif en toiture. Leur utilisation comme enduit de protection sur les murs demande encore des phases de validation.
De nouveaux types d'acrotères (parpaings et dalettes de ciment, béton armé) sont testés avec succès et leurs techniques de mise en oeuvre sont affinées.
L'utilisation de blocs de béton pleins pour la mise en oeuvre d'arcs en remplacement de murs porteurs (système poteau poutre béton) a été testée de façon satisfaisante.

Les fondations pisé, nécessaires dans les zones exemptes de pierres pour les fondations, sont systématiquement mises en oeuvre au nord du Sénégal et dans la région de Ségou au Mali. Cette technique demande une maîtrise parfaite de sa mise en oeuvre (risque de sinistre élevé) et l'accompagnement formatif des artisans VN concernés reste essentiel.

La majeure partie des techniques ont été décrites au sein de fiches mises à disposition des maçons VN et chefs de chantiers. Dans les années à venir, elles feront également l'objet d'ateliers de formation dynamisée pour leur transmission aux maçons et apprentis en formation.

Eléments clés :
au moins 11 bâtiments test
Briques de terre incrustées de cailloux pour accroche enduit ciment
Enduit terre-sable-goudron
Acrotère ciment
Fondations pisé
Système poteau poutre béton

Etudes sur le confort thermique et les bâtiments agricoles

De nouvelles campagnes d'instrumentation hydrothermique comparative ont été menées au Burkina Faso sur de l'habitat privé et au Sénégal, dans le cadre d'une étude de quantification des émissions de Gaz à Effet de Serre sur le cycle de vie d'un bâtiment VN (cf. § Suivi-évaluation).
Les premières analyses des résultats confirment les qualités du confort thermique ressenti par les clients des VN. L'inconfort froid (température < 20°C) est très faible voir inexistant. L'inconfort extrême chaud (température > 37 °C) est fortement réduit par rapport à un bâtiment en toiture de tôle ou même un bâtiment toiture béton.
Un rapport regroupant et synthétisant ces données sera produit la saison prochaine.

Par ailleurs, **l'Université de Sherbrooke a poursuivi ses mesures hygrométriques comparatives sur les bâtiments VN de stockage des oignons dans la zone de Yako au Burkina Faso**. L'analyse de ces données, qui sera menée la saison prochaine, permettra d'évaluer la pertinence de la solution VN pour le stockage de ce produit de maraîchage essentiel à l'alimentation des ménages africains, et sensibles à l'humidité et aux amplitudes de température. Ces analyses pourront sans doute être extrapolées à d'autres denrées.

De plus, durant la seconde partie de la saison, AVN a bénéficié de l'implication d'une architecte bénévole pour la **réalisation d'une « Etude pour l'analyse des réponses VN aux besoins d'usages agricoles et d'élevages »**, première étape du rapport technique et stratégique « VN et agriculture » qui devra être produit en 2015-2016.

Partenaires :
Université de Sherbrooke
Tono Conseils

Référentiels techniques

La compilation des r**éférentiels techniques des différentes typologies de bâtiments communautaires et institutionnels déjà construits** a été entamée cette saison grâce à l'implication des techniciens de l'ONG Le Partenariat et d'un architecte prestataire. Ces documents sont essentiels pour l'implication des maîtres d'ouvrage institutionnels et leur finalisation est un objectif de la saison prochaine.

Partenaires :
Le Partenariat
Architecte prestataire,
Mathieu Hardy



Mise en oeuvre des fondations en pisé



Pose d'enduits de protection en ciment

DENSIFICATION DU MARCHÉ VN

AVN fait émerger à des échelles régionales et nationales, le marché de la VN à destination de différents types de clientèles (rurale/urbaine, privée/communautaire, formelle/informelle) et met en place des outils et méthodes renforçant l'ensemble de la filière des métiers de l'habitat adapté.

L'ambition est de rendre le marché VN plus dynamique encore et de le densifier. Pour cela, il doit être porté par les acteurs politiques qui l'inscriront alors dans les plans de développement et les programmes de constructions nationaux, tout en permettant d'en formaliser une partie (1). Il est également nécessaire d'y adjoindre des outils financiers comme le crédit habitat et différentes subventions (3) et de mener en parallèle des actions de plaidoyer international impliquant les partenaires de coopération sur ces questions d'habitat pour le plus grand nombre (2).





1- Institutionnalisation

Enjeux

La croissance du marché de la Voûte Nubienne, même à 30% par an, reste insuffisante compte tenu de l'ampleur considérable des besoins (état actuel des parcs immobiliers, projection démographique et urgence environnementale et climatique). **Face à un tel défi, l'implication des acteurs politiques, porteurs d'initiatives à l'échelle nationale et locale, autour de l'enjeu de l'habitat adapté et durable en Afrique, est pleinement légitime et semble indispensable.**

Les questions d'habitat, qu'elles s'inscrivent dans des logiques économiques, législatives, de formation professionnelle et d'emploi, d'impacts environnementaux et d'adaptation au changement climatique sont influencées par les décideurs politiques et les administrations qui les servent. Les gouvernements ont un intérêt immédiat à ce que leurs populations accèdent à un habitat adapté, s'inscrivant dans un processus de normalisation, et à ce que les acteurs du secteur de la construction soient impliqués vers une évolution vertueuse de la filière.

Sans l'inscription de l'évolution de la filière dans les plans stratégiques des États et sans une volonté politique pluri-sectorielle (Habitat, Formation Professionnelle, Environnement, mais aussi Agriculture, Education, Santé, etc.), relever le défi de l'accès du plus grand nombre à un habitat adapté semble hors de portée.

Les collectivités locales, les organisations de la société civile, les entreprises locales et les bailleurs de fonds doivent également un rôle clé à jouer dans l'institutionnalisation de la VN dans les politiques publiques, car chacun à leur niveau, ils contribuent à l'élaboration et à la mise en oeuvre de ces politiques.

Solutions

AVN se doit donc de sensibiliser activement et d'impliquer les acteurs politiques afin qu'ils s'approprient, tant le concept technique VN que les méthodologies de vulgarisation, et en deviennent les porteurs et maîtres d'ouvrage légitimes.

Pour ce faire, AVN renforce ses activités de plaidoyer et d'implication des acteurs institutionnels, en s'invitant dans les cercles de réflexion et en recherchant des parties prenantes convaincues (personnes ressources). L'association travaille ainsi à **l'inscription d'une reconnaissance institutionnelle du concept technique VN, à l'inclusion de la VN dans les plans de développement des territoires d'intervention et à l'émergence d'un marché formel** soutenu par des besoins constructifs communautaires préexistants. AVN accompagne également les Etats à aller chercher les financements internationaux dédiés, notamment les grands fonds pour le climat (FEM, Fonds Vert, Fonds d'Adaptation, etc.).

L'implication des institutions étatiques doit permettre un changement d'échelle du programme. Son portage par les autorités et le fait qu'elles mandatent AVN, comme opérateur de développement sur la filière habitat adapté, marquera une maturité supplémentaire de son déploiement. Une telle évolution induira un repositionnement d'AVN.

Résultats

AVN sensibilise les institutions nationales et les ministères concernés (notamment Habitat, Environnement et Emploi) à intégrer le concept VN dans les politiques de développement national. **Durant la saison 2014-2015, AVN a mené ce plaidoyer de front dans les cinq pays d'action,** à toutes les échelles institutionnelles et a recruté, en avril 2015, un chargé de plaidoyer institutionnel, basé au Mali, pour appuyer les équipes AVN nationales dans leurs actions.

De plus, suite à sa participation à la COP20 à Lima, et sur les conseils de l'équipe de Mme Girardin, **AVN a accompagné les négociateurs des Etats africains pour qu'ils intègrent les questions d'habitat adapté dans leurs Contributions Prévues Déterminées à l'échelle Nationale (CPDN)**, attendues, en décembre 2015, pour la COP21. Ce travail a été couronné de succès dans les mois qui ont suivi la fin de la saison puisque les CPDN du Burkina Faso et du Sénégal ont mentionné explicitement la Voûte Nubienne comme solution de développement durable pour leur pays, tandis que ceux du Bénin et du Ghana font de la filière de la construction et de l'habitat un élément-clé de leur stratégie de contrôle de leurs émissions de gaz à effet de serre.



Sénégal

Institutions étatiques ou para étatiques rencontrées et sensibilisées :

- *Ministère de l'Environnement et du Développement Durable :* le Ministre a été rencontré et a été le premier signataire du «Manifeste pour un Habitat adapté au Sahel» élaboré par AVN (voir ci-dessous partie «Plaidoyer international»). Un projet prenant en compte la question de l'habitat adapté sur fonds FEM 5, porté par le Ministère et supervisé par le PNUE est en cours d'instruction.
- *Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)*, Ministère en charge de l'emploi : une note technique proposant les pistes de collaboration AVN-APEJ a été transmise par AVN à l'ANPEJ.
- *Centre de Suivi Ecologique (CSE)* : un projet a été présenté au CSE, avec l'objectif d'obtenir un cofinancement du Fonds Vert pour le Climat.
- *Ministre de la Formation Professionnelle, Apprentissage et Artisanat* : le Ministre a été brièvement sensibilisé lors d'une foire régionale.
- *Ministère du Renouveau Urbain de l'Habitat et du Cadre de Vie*
- *Direction des Constructions scolaires,*
- *Ministère de l'Éducation nationale*
- *Agence d'Exécution des travaux d'intérêt Public (AGETIP)*
- *Unité de Coordination des projets du Ministère de la Formation Professionnelle, Apprentissage et Artisanat*

Bailleurs de fonds internationaux sensibilisés :

- *Point focal FEM* : envoi d'une proposition de projet
- *Point focal FVC* : envoi d'une proposition de projet
- *GIZ* : échanges en cours en vue d'une possible collaboration.
- *KfW* : échanges en cours en vue d'une possible collaboration.
- *UN-Habitat* : échanges en cours en vue d'une possible collaboration.

Partenaires :
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Mali

Institutions étatiques ou para étatiques rencontrées et sensibilisées :

- *Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD)*, Ministère en charge de l'Environnement : un financement de la Banque Mondiale a été obtenu dans le cadre du Projet de Gestion des Ressources Naturelles dans le contexte de Changement Climatique (PGRNCC) sur trois cercles des régions de Kayes et Koulikoro.
- *Secrétariat général du Ministère en charge de l'Environnement :* un plaidoyer a été réalisé en vue de la prise en compte des propositions VN dans les CPDN élaborées par le Mali en vue de la COP21.
- *Ministère de l'Economie et des Finances :* un financement non affecté du programme VN par la Banque Islamique de Développement BID a été obtenu (Small Grants), suite à une requête du Ministre de l'Economie et de Finances à la BID.
- *Office Malien de l'Habitat (OMH)* : une note technique proposant les pistes de collaboration AVN-OMH a été transmise par AVN à l'OMH.
- *Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Artisanat (FAFPA)*, Ministère en charge de l'emploi : une note technique proposant les pistes de collaboration AVN-FAFPA a été transmise par AVN au FAFPA.
- *Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)*, Ministère en charge de l'emploi : une note technique proposant les pistes de collaboration AVN-APEJ a été transmise par AVN à l'APEJ.
- *Cabinet du Ministre de l'urbanisme et de l'habitat :* une note technique proposant les pistes de collaboration AVN-MUH a été transmise par AVN au MUH.
- *Direction Nationale du Génie Rural (DNGR)*, Ministère en charge de l'Agriculture
- *Cellule du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)*, Ministère en charge de l'Economie : un plaidoyer a été réalisé pour la prise en compte des propositions VN dans la nouvelle stratégie pluriannuelle de développement du Mali.
- *Direction Nationale de la Formation Professionnelle,* Ministère en charge de la Formation Professionnelle

Bailleurs de fonds internationaux sensibilisés :

- *BAD* : un projet pour favoriser la résilience en milieu rural, qui intègre les propositions VN, est en cours d'instruction, avec un possible financement FEM 6.
- *Ambassade de France* : un projet a été présenté au Fonds social de Développement de l'Ambassade et a été proche d'obtenir un financement.
- *Point focal FEM* : envoi d'une proposition de projet.
- *Point focal FVC* : envoi d'une proposition de projet.
- *GIZ* : échanges en cours en vue d'une possible collaboration

Partenaire :
Agence pour l'Environnement et le Développement Durable

Ghana

Institutions étatiques ou para étatiques sensibilisées :

- *Ministry of Water Resources Works and Housing :* partenariat en cours de montage avec la Direction régionale du Department for Rural Housing (DRH)
- *Ministry of Environment Science and Technological Innovation :* partenariat en cours de montage avec Environment Protection Agency, Ministry of Environment
- *Ministry of Local Government and Rural Development* : le Department for Community Development (DCD) a mis à disposition le terrain pour le bureau national d'AVN-Ghana. Echanges en cours en vue d'un possible partenariat avec ce Ministère.

Bailleurs de fonds internationaux sensibilisés :

- *Point focal FEM :* envoi d'une proposition de projet.
- *Point focal FVC :* envoi d'une proposition de projet.
- *Banque mondiale :* échanges en cours en vue d'une future collaboration
- *UN-Habitat :* échanges en cours en vue d'une future collaboration
- *Union Européenne :* échanges en cours en vue d'une future collaboration

Partenaires :
Departement for Community Development

Burkina Faso

Institutions étatiques ou para étatiques sensibilisées :

- *Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CONEDD) :* Un représentant du Secrétariat Permanent du CONEDD, par ailleurs focal FEM, a été sensibilisé lors d'une visite à Boromo.
- *Direction régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi de Dedougou*
- *Centre de Formation Professionnelle de Somona*
- *Direction Provinciale de l'Environnement des Bâlés*

Les relations avec les institutions étatiques au Burkina Faso ont été peu développées durant la saison 2014-2015, étant donné qu'il s'agissait pour ce pays d'une période de transition politique.

Bailleurs de fonds internationaux sensibilisés :

- *Point focal FEM :* envoi d'une proposition de projet.

Bénin

Institutions étatiques ou para étatiques sensibilisées :

- *Primature :* Un RDV était prévu avec Lionel Zinsou, en mai 2015, quand il a été nommé Premier Ministre du Bénin. Cela a permis d'échanger rapidement après sa nomination sur les possibilités d'une intégration transversale des propositions VN dans les politiques publiques béninoises.
- *Ministère de l'Environnement et Ministère de l'Habitat :* échanges en cours pour convention de partenariat
- *Ministère du Tourisme*

Bailleurs de fonds internationaux sensibilisés :

- *Point focal FEM* : envoi d'une proposition de projet
- *Point focal FVC* : envoi d'une proposition de projet

2- Plaidoyer international

Enjeux

Alors que le logement constitue une attente première et répétée des populations et que la croissance démographique vient renforcer considérablement ces attentes, cette problématique majeure est largement sous-évaluée et donc peu – ou pas – traitée par les acteurs internationaux, éludée même dans les programmes d'accès aux services essentiels. Bien que la promotion d'établissements humains "ouverts à tous, sûrs, résilients et durables" soit devenue au cours du premier semestre de 2015 un Objectif de Développement Durable (ODD) pour la communauté internationale, à ce jour **peu de mobilisation internationale porte réellement sur l'habitat - et en particulier sur l'habitat rural - en tant qu'outil de développement social et économique**. La focalisation sur les villes et pôles urbains tente de résoudre les problèmes liés à l'exode rural et l'urbanisation galopante, mais néglige de traiter les causes mêmes de cet exode, dont l'absence d'habitat rural décent fait partie.

Dans ces conditions, il est nécessaire de **sensibiliser les acteurs internationaux (organisations multilatérales, États et collectivités territoriales qui contribuent à l'Aide Publique au Développement) à l'importance de l'accès à un habitat adapté pour le plus grand nombre.** Une telle sensibilisation s'attache à mettre en avant que ces acteurs ont un intérêt direct à s'impliquer sur cette thématique car elle est liée à différentes problématiques transnationales (migrations, économie, climat) qui les concernent directement. L'implication attendue de ces acteurs est une mobilisation politique, ainsi que des soutiens financiers et techniques.

Solution

AVN invite donc les responsables politiques, acteurs de développement et organisations citoyennes à une véritable prise de conscience internationale des enjeux essentiels liés aux questions de l'Habitat pour le plus grand nombre, à élever au rang de cause majeure la transformation effective de la filière de l'Habitat adapté pour tous, garante de l'identité et de la pérennité des communautés afin d'introduire cette priorité dans les débats et engagements internationaux liés aux questions de développement durable, d'économie positive, d'environnement et de climat (atténuation et adaptation).

AVN porte donc la question de l'habitat adapté dans les sphères internationales par un plaidoyer pour une meilleure prise en compte de cet enjeu dans les programmes de développement et les financements qui y sont liés. Participant à des événements de grande ampleur, et présentant un programme global transversal intégrant les questions interdépendantes d'accès à l'habitat, développement économique, formation professionnelle, micro-entrepreneuriat, atténuation et adaptation aux changements climatiques, et amélioration des conditions de vie, de travail et d'accès aux services de base, AVN se pose en tant que référent des questions d'habitat adapté en Afrique sahélienne dans les sphères internationales.





Thomas Granier présentant le programme AVN à Laurent Fabius à la COP20 à Lima

Résultats

Cette saison, AVN s'est engagée dans des actions de plaidoyer à plus grande échelle, l'objectif étant d'introduire les questions d'habitat adapté et bas carbone pour le plus grand nombre dans les négociations internationales liées aux enjeux environnementaux et climatiques actuels et dans les politiques de développement des pays africains.

Ce renforcement des actions de plaidoyer a mobilisé des moyens humains et financiers plus conséquents à travers :

1. La rédaction et la diffusion d'un Manifeste visant une meilleure prise en compte de la problématique de l'habitat pour le plus grand nombre en Afrique sahélienne et ses amplifications dues au changement climatique à venir. Ce manifeste a été proposé à la signature à des personnalités de renom et aux acteurs de développement des pays concernés avant d'être diffusé plus largement. A fin décembre 2015, il a été signé notamment par:

- Lionel Zinsou – Premier Ministre – Bénin
- Théophile Worou – Ministre de l'environnement et des changements climatiques – Bénin
- Noël Fonton– Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement - Bénin
- Diène Farba Sarr – Ministre du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de vie - Sénégal
- Abdouldaye Baldé - Ministre de l'Environnement et du Développement Durable - Sénégal
- Haidar El Ali– Ancien Ministre de l'environnement – Sénégal
- Moussa Mara – Ancien Premier Ministre et ancien Ministre de l'Urbanisme - Mali
- Nicolas Hulot – Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme - France
- Yann Arthus-Bertrand – Photographe professionnel et Président de la Fondation GoodPlanet - France
- Monique Barbut - Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULD) - France
- Pascal Canfin – Ancien Ministre du Développement - France
- Michel Rocard – Ancien Premier ministre - France

2. L'adhésion à plusieurs réseaux d'influence et la participation active aux actions de plaidoyer engagées par ces réseaux :

- Coordination Humanitaire et Développement (CHD) et Coordination Sud (CSud) qu'AVN a rejoint en octobre 2014. AVN a été particulièrement active dans la Commission Climat Développement (CCD), groupe thématique de Coordination Sud, en préparation de la COP21.
- Groupe de Travail Désertification (GTD) animé par le CARI (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales), rejoint début 2015 sur les conseils de Monique Barbut, secrétaire exécutive de l'UNCCD.
- Réseau Habitat Francophonie (RHF) avec lequel AVN a participé à 2 évènements sur l'année (au Sénégal et au Maroc)

3. La participation à de nombreux évènements internationaux (adaptation et atténuation aux changements climatiques, lutte contre la désertification, habitat, développement en Afrique, etc.), grâce à la mobilisation de l'équipe de Direction en France et du chargé de plaidoyer international :

- Affordable Housing Solutions for Low-Income Communities, BOP Sector Dialogue, GIZ, Berlin, Allemagne
- Conférence de Lima, Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, (UNFCCC-CCNUCC), COP20, Lima, Pérou, décembre 2014
- L'habitat social face aux changements climatiques, Conférence Réseau Habitat et Francophonie (RHF), Rabat, Maroc avril 2015
- Conférence Programme Economie Verte en Afrique, IFDD, OSS, CITET, et Université de Senghor Tunis, Tunisie, avril 2015
- Conférence Internationale sur le Climat, UNFCCC-CCNUCC, Bonn, Allemagne, juin 2015
- Forum Désertif'Action, CARI, Montpellier, France, juin 2015

4. Un plaidoyer ciblé auprès des grandes organisations et bailleurs de fonds internationaux (Fonds pour l'Environnement Mondial, Fonds Vert, etc.). Ce travail est également répété dans les différents pays d'intervention d'AVN auprès des points focaux pays de ces organisations.

Dans tous ces cénacles, AVN porte son message en faveur d'une réelle prise en compte des questions d'habitat adapté pour le plus grand nombre et de leur lien avec le développement économique, l'environnement et le climat et y propose ses propositions techniques, ses méthodes de diffusion et son expertise.

Eléments clés :
Diffusion d'un manifeste
6 événements internationaux
Plaidoyer auprès des grandes organisations internationales

Adhésion à 3 réseaux :
Coordination Humanitaire et Développement (CHD)
Coordination Sud
Groupe de Travail Désertification (GTD)




Thomas Granier et Cécilia Rinaudo, recevant le Prix Momentum for Change à la COP20 à Lima

3- Microfinance Habitat

Enjeux

Le financement de bâtiments VN par des produits de microcrédit constitue un enjeu majeur pour le renforcement de la filière de l'habitat adapté. **Difficile d'imaginer une dynamique de l'habitat sans une dynamique de crédit**. Or les populations rurales des pays du Sahel, comme dans beaucoup de PED, ne sont pas couvertes par les services des banques traditionnelles. Ces dernières ne s'y retrouvent pas financièrement (peu d'échanges en numéraire, faibles revenus, manque de garanties physiques) et leur formalisme est peu adapté aux réalités rurales.

A l'inverse, les Institutions de Microfinance (IMF) se sont fait une spécialité de répondre aux besoins (et notamment en crédit) de ces populations a priori peu rentables. Leurs frais de transactions et de recouvrement sont mutualisés et mitigés par le système de caution solidaire (groupe d'emprunteurs solidaires dans la dette). Leur risque est limité via le remboursement cadencé de faibles sommes, sur des durées courtes, moyennant des taux élevés qui leur permettent la couverture de leurs charges.

Avec ce type de montants, les IMF visent les activités génératrices de revenus, ce qui n'est pas directement le cas de l'habitat ; quand ils existent, les microcrédits consacrés à l'habitat concernent l'amélioration et rarement la construction (montants trop élevés).

Or, pour les bénéficiaires de VN des zones rurales, il est crucial d'avoir accès à des moyens de financement par le crédit tant de la main d'œuvre spécialisée que des coûts liés à des achats en second œuvre (portes, fenêtres, etc.).

Solution

Grâce à l'apport des bénéficiaires de VN sous forme de main d'œuvre non qualifiée et de matière première locale, l'apport en numéraire nécessaire pour construire en VN est beaucoup plus faible que pour un bâtiment classique et s'inscrit dans les fourchettes de crédit pratiquées par les IMF.

Même si une VN n'est pas directement génératrice de revenus, sa durabilité et ses performances thermiques passives leur font, de fait, économiser du revenu disponible, qui pourra être consacré à d'autres objets ; de plus, la VN favorise la forte amélioration des conditions de vie de ses bénéficiaires. D'où la concordance avec les missions que se sont fixées les IMF.

De nombreuses IMF, issues pour la plupart d'organisations paysannes, cherchent à se développer et à créer de nouveaux produits pour répondre au mieux aux besoins de leurs clients, cette population rurale productive, qui, organisée et capable d'anticipations, constitue le cœur de cible d'AVN.

Ces convergences rendent cohérente et nécessaire la collaboration entre AVN et les acteurs de la microfinance.

Ainsi, AVN se doit d'identifier des IMF partenaires et de contractualiser avec leur direction, d'en former les cadres, de sensibiliser leurs réseaux de clients et de contrôler leur relation avec les artisans maçons VN. Une forte implication d'AVN sur ces processus est essentielle principalement durant les phases de développement. Enfin, l'implication d'acteurs de refinancement capables d'accompagner les IMF sur ces nouveaux produits est indispensable.

Résultats

Actuellement, cette activité est à l'état de projet-pilote au Burkina Faso et en préparation au Mali et au Sénégal.

Au Burkina, les deux pilotes en cours avec des IMF donnent l'opportunité d'affiner le cycle de mise en place de ce type de partenariat, notamment les étapes d'appropriation au sein des caisses de crédit et l'étroite collaboration nécessaire entre les acteurs de micro-finance et AVN en tant qu'opérateurs conjoints de la diffusion du produit auprès des bénéficiaires.

Après un lancement prometteur d'un produit de micro-finance Habitat VN, en février 2013, dans la région de Dédougou, avec l'IMF APFI-B (ex-CVECA), la mise en oeuvre a été ralentie par :

- un défaut de communication au sein de l'IMF limitant la mobilisation des agents de crédits sur la sensibilisation du produit,
- un délai trop long de traitement des demandes de crédit décalant la mise en oeuvre des chantiers à un moment où les maçons VN n'étaient plus suffisamment disponibles,
- un manque de suivi du projet-pilote par AVN et la direction de l'IMF,
- l'abandon des crédits par les clients ou l'utilisation des fonds à d'autres fins, notamment du fait des difficultés financières liées à la crise politique ; sur 13 crédits accordés sur les 2 saisons, seuls 8 bâtiments VN ont été réalisés.

Néanmoins, AVN et la Direction de APFI-B, forts des constats et analyses de cette première tranche de projet et convaincus de la pertinence du dispositif se doivent de redéfinir rapidement un cadre d'intervention beaucoup plus efficient.

Chiffres clés :
9 bâtiments réalisés depuis 2013
38 bénéficiaires utilisateurs

Partenaires :
APFI (Burkina Faso)
UBTEC (Burkina Faso)
IRIS (France)



Chantier bâtiment VN issu du crédit habitat VN avec APFI-B dans la région de Dédougou



Signature de la convention entre AVN et UBTEC

Grâce au partenaire de déploiement AKNGS (groupements Naam) dans la région de Yako, un partenariat a été établi, en début de saison, avec UBTEC (Union des Baoré Tradition d'Épargne) se focalisant dans cette première année, sur la sensibilisation des comités de gestion et la formation des Agents de Crédit.
Si un seul bâtiment VN a pu être réalisé, le partenariat présente nombre de qualités :

- l'intérêt manifesté par de nombreux membres de la caisse pour le produit,
- la cohérence du produit avec la ligne stratégique de l'UBTEC privilégiant les produits/projets en faveur de la protection de l'environnement
- les moyens proposés par le partenaire pour la mise en place du produit (mise à disposition de fonds, détermination d'un point focal, recrutement prévu d'un salarié dédié au projet, implication des agents de crédit, etc.)

Par ailleurs, UBTEC développera en saison prochaine, des crédits investissement pour le renforcement des capacités de production des artisans VN.

Au Mali et au Sénégal, des institutions de micro-finance ont été identifiées ouvrant l'éventualité de partenariats futurs :

- au Mali, le Fonds de Garantie Hypothécaire du Mali (FGHM) a été rencontré pour la préparation d'une collaboration qui permettrait de fournir une garantie aux IMF maliennes intéressées pour faire des crédits habitat VN. Une convention devrait être signée en saison prochaine.
- au Sénégal, les propositions faites à une banque (BICIS) et à une IMF (Caurie-MF) concernant des projets de Crédit Habitat Voûte Nubienne, sont en cours d'examen.

De plus, un groupe d'étudiants de l'IRIS (Institut des Relations Internationales et Stratégiques), de Paris, a travaillé cette année universitaire sur le programme de Micro-Finance Habitat Voûte Nubienne et a produit un document projet spécifique sur le sujet.

5 LES MOYENS DE L'ACTION

VIE ASSOCIATIVE ET BÉNÉVOLES

Une proposition innovante doit bénéficier d'un engagement collectif pour se transformer en une dynamique de développement.

Pour AVN, c'est bien l'implication active et bénévole des fondateurs et de leurs cercles familiaux et amicaux qui ont rendu possible les premières années du programme : standardisation du concept VN, élaboration de la méthode amorce, ébauche du déploiement, etc. La structure associative de droit français est, elle, créée en 2000.
Avec les premiers soutiens financiers externes et le recrutement de cadres permettant de développer les activités sur le terrain, le rôle des administrateurs s'est recentré sur les responsabilités morales et juridiques afférentes à leurs fonctions.
Le bénévolat est aujourd'hui davantage impliqué sur les nouveaux axes stratégiques et sur la communication.

Les membres et administrateurs

L'association compte aujourd'hui **31 membres actifs dont un Conseil d'administration composés de 7 membres :**

Benoît LAMBERT, Président, designer (retraité)
Anthony KAYE, Vice-président, professeur d'université (retraité)
Jean-Marie CROMBEZ, Trésorier, commerçant,
Jean-François NAUD, Secrétaire, réalisateur
Gérard DOUCHET, administrateur, ingénieur
Annelies HOLLEWAND, administratrice, secrétaire trilingue
Nathalie GUILLOT, administratrice, architecte

Au regard de la croissance du programme tant en terme stratégique (diversification des activités) qu'au niveau des moyens mis en oeuvre (ressources humaines et budget), le Conseil d'administration souhaite **renforcer son expertise en invitant des acteurs du développement, de l'entreprise ou de l'administration** à rejoindre ses rangs.





Temps forts de la vie associative

Les administrateurs se réunissent en **Conseil d'administration, tous les trimestres.** Orientations prioritaires et décisions administratives sont validées au regard des tableaux de bord spécifiquement réalisés et aux échanges préalables avec les coordinateurs Pays et l'équipe siège en France.

Les Assemblées générales sont organisées 2 fois par an : en fin d'année civile pour l'approbation des comptes annuels et en début de saison pour les bilans d'activités et les perspectives.

L'assemblée générale de début de saison a lieu au cours du **séminaire annuel organisé en France**, fin août, avec l'ensemble de l'équipe siège et des membres des équipes terrain, cadres africains et expatriés (VSI). Durant une dizaine de jours, l'équipe opérationnelle, au regard des résultats et analyses, travaille à préciser les lignes stratégiques prioritaires et mène des ateliers sur les thématiques et projets déterminants pour la saison annoncée. Ces moments sont l'occasion d'échanger avec les administrateurs, membres et bénévoles sur les avancées du programme.



Laure Marquez, Cloé Collet et Mathis Sandevoir

Le bénévolat : "valeur ajoutée" des fondamentaux du développement

Les premiers bénévoles à mentionner sont les membres engagés du bureau de l'Association. Au delà de leurs missions d'administration et de représentation, ils prennent en charge des missions ponctuelles : communication anglophone, sensibilisation des diasporas en Île de France, saisie comptable d'une part de l'activité, et appui à la production de médias.

De plus, au cours de la saison 2014-2015, 4 autres implications bénévoles sont remarquables :

- Régis Binard, photographe professionnel, a offert de magnifiques photos de maçons à l'oeuvre, de chantiers et de bâtiments VN lors de son voyage au Sénégal,
- Cloé Collet et Mathis Sandevoir, respectivement architecte en formation et technicien en travaux publics, se sont investis 7 mois sur l'élaboration et la mise en place de la méthodologie de Formation Dynamisée au Burkina Faso,
- Laure Marquez, jeune diplômée architecte a pris leur suite pendant 4 mois, en réalisant en parallèle une « Etude pour l'analyse des réponses VN aux besoins d'usages agricoles et d'élevages », première étape du rapport technique et stratégique « VN et agriculture » qui devra être produit en 2015-2016.

Enfin, l'investissement volontaire des cadres salariés et des prestataires, largement impliqués au delà des cadres contractuels, se doit d'être ici souligné et salué.

COMMUNICATION : UNE STRATÉGIE EN RENOUVEAU

AVN a renforcé sa dynamique de communication pour la promotion de son programme et plus particulièrement son plaidoyer pour le développement d'une filière de l'habitat adapté. Prestataires externes et équipe salariée ont travaillé de concert à améliorer la communication visuelle et écrite autour du projet.
Par ailleurs, la notoriété du programme a également permis des valorisations médias (radios, vidéos, etc.) de structures externes.



Création de nouveaux supports écrits de communication et de plaidoyer

Un livret de présentation offrant une vision synthétique et globale de la stratégie d'intervention d'AVN, qui en sus de décrire les fondamentaux du programme propose aux différentes typologies de partenaires des modes d'implication sur les différentes thématiques et projets.

Un «Manifeste pour un habitat adapté et durable en Afrique sahélienne», soutenant le plaidoyer international a d'abord été proposé en signature à des personnalités de renom et aux acteurs du développement des pays concernés avant d'être diffusé plus largement, notamment lors des évènements internationaux.


MANIFESTE POUR UNE RÉPONSE ADAPTÉE ET DURABLE À LA PROBLÉMATIQUE DE L'HABITAT DE QUALITÉ EN AFRIQUE SAHÉLIENNE*

Ce manifeste s'inspire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 (article 25-1)[1] et s'inscrit dans la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains de 1996[2].

Proposé à signature en janvier 2015 par :

Thomas Granier – Artisan-maçon, Co-fondateur et Directeur de l'Association la Voûte Nubienne (AVN)
Seri Youlou – Cultivateur, Co-fondateur et Directeur d'AVN Burkina Faso
Benoit Lambert – Président d'AVN
Mathieu Hardy – Architecte
Bruno Jarno – Ingénieur qualité environnementale des bâtiments
Antoine Horellou – Consultant en économie du développement

* Sous cette dénomination sont ici comprises toutes les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches de climat sahélien et soudanien et ce, sur l'ensemble du continent africain.

Réalisation de deux films de présentation du programme

Dans le cadre du Prix Momentum for Change, l'UNFCCC a réalisé un format très court (2'25 min), tourné au Burkina Faso et présentant, outre la problématique et le concept technique, la dynamique de transmission du savoir-faire entre maçons et les bénéfices multiples d'une filière d'habitat adapté en Afrique sahélienne. Ce film a été présenté lors de la cérémonie de remise des prix durant la COP20 à Lima (Pérou) en décembre 2014.

Un second film, co-financé par le FFEM et co-écrit par AVN, a été tourné du Burkina Faso et au Sénégal début 2015. Mixant superbes images et nombreuses interviews, il montre le programme par le filtre de ses parties prenantes et bénéficiaires (collaborateurs, partenaires, clients, maçons, partenaires institutionnels). Finalisé en début de saison 15-16 en 2 versions de 10 et 14 min, il sera diffusé lors de la COP21.
Les nombreux rushs restant à disposition seront montés en saison prochaine en format court sur des thématiques précises (bâtiments communautaires, typologie des différents architectures, etc.)





Campagne de communication My positive impact

Lauréate du concours citoyen lancé par la Fondation Nicolas Hulot, AVN a bénéficié d'une campagne de communication avec entre autres bénéfices :
- des supports créés par l'Agence Havas,
- l'invitation de Thomas Granier pour présenter le concept technique de la Voûte Nubienne sur le plateau TV Ushuaïa le Mag en juin 2015 aux côtés de Nicolas Hulot.



Emissions et reportages radio

Convié par Emmanuelle Bastide à l'émission RFI, «7 milliards de voisins» «Construire sa maison dans les pays du sud grâce au micro-crédit» en juin 2015, Thomas Granier a présenté les enjeux du projet pilote microfinance habitat VN mis en oeuvre au Burkina Faso, aux côtés de François Perrot, responsable du projet Logement abordable chez Lafarge et Nelly Defo, ancienne responsable des investissements et des produits innovants chez Shelter Afrique.

AVN a été le sujet d'une **émission sur RCF**, en avril 2015 et d'un reportage France Info au Sénégal lors de la Journée de l'Environnement en juin 2015.

En mai 2015, l'équipe nationale d'AVN Burkina Faso a été interviewé pour **l'émission radio «la marche libre» de la RTB** (Radio Télévision du Burkina).

UN SUIVI-ÉVALUATION EN AMÉLIORATION CONTINUE

Amélioration des outils de suivi-évaluation

AVN appuie le pilotage de son programme sur un système de suivi-évaluation robuste, régulièrement amélioré pour répondre à la stratégie globale et aux besoins de suivi territorial ou thématique.

La collecte des données est ascendante (du régional à l'international) et reportée dans des outils numériques

Les tableaux de bord générés permettent :

- **d'observer le marché et ses évolutions ;**
- **de comprendre les impacts socio-économiques et environnementaux qui en découlent ;**
- **d'anticiper les activités d'accompagnement nécessaire.**

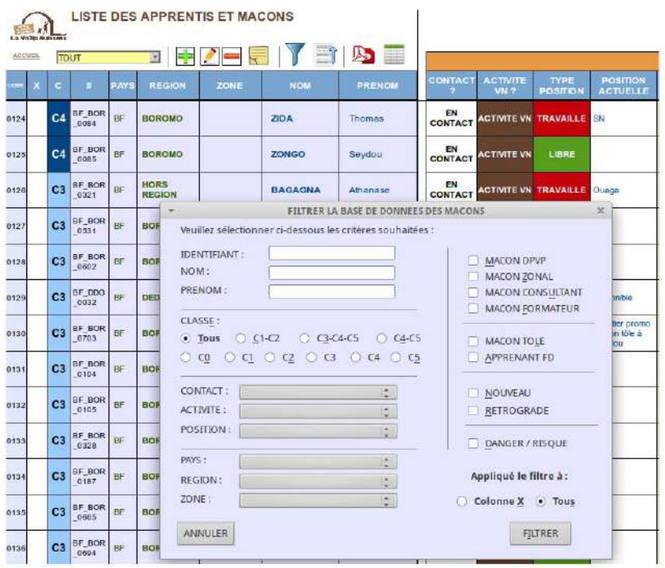
Ces outils numériques de suivi, pilotage et évaluation de la production et de la formation sont composés de 3 modules principaux (maçons, clients et missions) ainsi que de plusieurs modules annexes (répertoire des localités, liste des salariés, etc.).

Durant la saison 2014-2015, des améliorations ont été apportées à :

- L'ergonomie des interfaces utilisateurs
- L'organisation (tri, filtre) et l'export (pdf, classeurs) des données, la centralisation et le partage des données entre les différentes entités régionales, nationales et internationale
- La saisie et les synthèses générées en lien avec l'évolution stratégique du programme.

Une mission de formation à destination des équipes nationales a été réalisée par le prestataire en charge en mars 2015 au Burkina Faso. A l'issue de cette formation, les équipes pays ont été en capacité de former à leur tour les équipes régionales à l'utilisation de ces nouvelles versions d'outils.

La saison 2015-2016 sera consacrée à adapter ces outils au nouveau cadre logique et à étendre l'utilisation des données recueillies à de nouvelles applications : système d'information géographique, suivi personnalisé de l'apprentissage des maçons, etc.





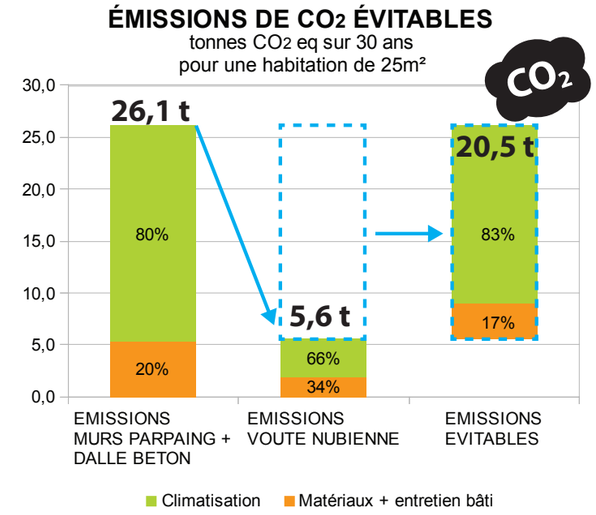
Réévaluation de l'économie potentielle en CO2eq d'un bâtiment VN

Une étude menée début 2015, par l'ingénieur thermicien Bruno Jarno, collaborateur d'AVN, a permis de réajuster la quantification des émissions de Gaz à Effet de Serre d'un bâtiment VN.

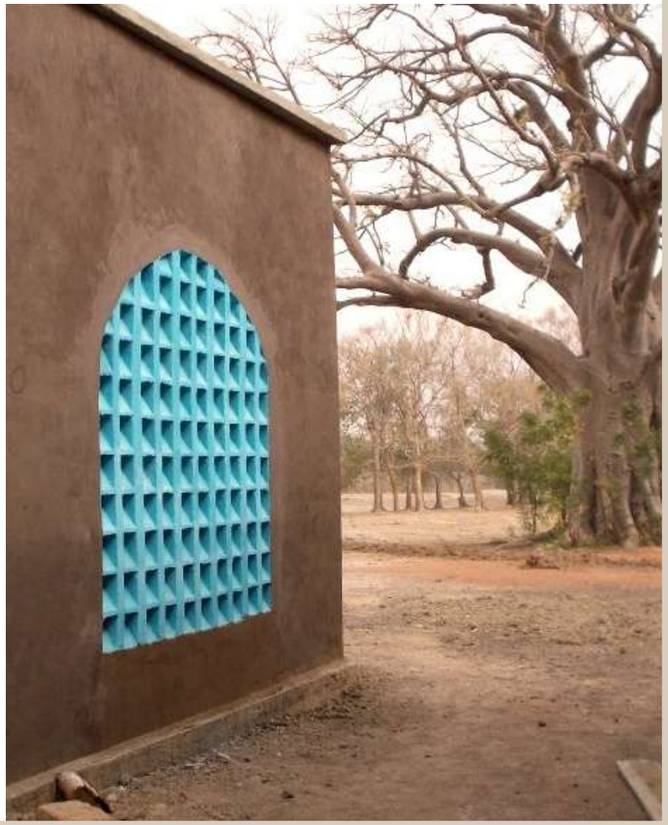
L'analyse du cycle de vie[1] d'une construction VN comparativement à un bâtiment en parpaing de ciment et toiture en dalle béton, qui remplirait les mêmes usages de confort et de durabilité, montre qu'**une habitation VN de 25 m², permet l'économie potentielle de plus de 20 tonnes de CO2eq :**

• 3,4 tonnes de CO2 eq économisées sur la phase construction et entretien grâce au recours à des matériaux à très faible impact environnemental (terre crue). NB : AVN ne considérait précédemment que cette phase, avec une estimation de seulement 2 tonnes CO2eq

• Jusqu'à 17,1 tonnes de CO2 eq économisables sur la phase utilisation d'énergie de rafraîchissement (ventilation/climatisation) pour accéder à un niveau de confort thermique acceptable (< 32 °C). En effet, les performances énergétiques passives du bâti VN limite les consommations d'électricité dans un contexte où les infrastructures peinent à faire face à la demande croissante en électricité… NB : AVN n'intégrait pas jusqu'alors ce gain dans ses calculs en terme d'émissions de gaz à effet de serre.



Cette étude confirme ainsi que la Voûte Nubienne est une solution d'habitat bioclimatique, bas carbone, adaptée aux contextes socio-économiques et environnementaux d'Afrique soudano-sahélienne et aux effets du changement climatique à venir.



[1] analyse du cycle de vie (matières premières, fabrication, transport, utilisation) sur une durée de 30 ans

Conclusion de l'évaluation externe et évolution de la mesure du programme

Dans le cadre des conventions avec le FFEM et l'AFD, une évaluation externe a été réalisée par le bureau d'étude Urbaconsulting entre juin et septembre 2015 (consultable sur le site internet d'AVN). **Ses conclusions mettent en exergue les freins du développement du programme décrites ci-avant, et corroborent le choix des récentes réorientations stratégiques** (institutionnalisation, renforcement de la formation de l'offre, de l'expertise technique, modèle partenarial, etc.).

AVN retient une appréciation importante des experts quant à la définition de l'évaluation globale du programme. En effet, la mesure des résultats, effets et impacts du programme dans les dossiers déposés au FFEM et à l'AFD se base trop spécifiquement sur des indicateurs quantifiant des productions brutes (nombres de VN construites, nombre de maçons formés, etc.).

Or, il est de plus en plus évident qu'une large partie des effets et impacts du programme sont multiples et qualitatifs et que leurs résultats ne seront lisibles que sur les moyen et long termes.

Pour exemple, les activités de sensibilisation et d'implication des acteurs institutionnels et de la société civile, les leviers de la transformation de la filière de l'habitat et de la formation professionnelle et les expérimentations méthodologiques connexes induisent des résultats et des effets dont la mesure à court terme est complexe. Ces activités complexes requièrent pourtant des moyens et ressources humaines conséquents.

Il est donc nécessaire de mettre en évidence l'appréciation des différents effets et impacts du programme (économiques, culturels, sanitaires et environnementaux) et cela sans remettre fondamentalement en question les mesures initiales de la production.



6 LE BILAN FINANCIER

Gérer une croissance soutenue

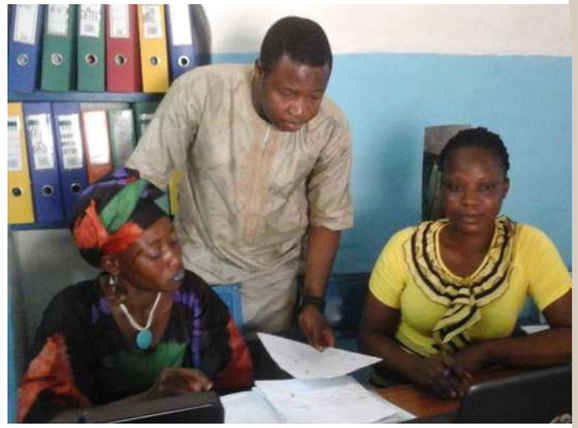
AVN a le souci permanent d'une gestion financière fiable et transparente. Depuis 2013, les comptes annuels sont audités par un Commissaire aux Comptes mandaté par le Conseil d'Administration de l'Association. Des procédures de contrôle des transactions financières ont été mises en place et sont renforcées chaque année pour s'assurer de la conformité des dépenses aux exigences des différents bailleurs. La consolidation des données financières est conforme aux principes comptables internationaux et des tableaux de bord et indicateurs financiers permettent un suivi de l'activité tout au long de l'année par rapport aux budgets. Les responsables financiers locaux sont suivis et formés régulièrement par l'équipe du siège.

Se doter de moyens informatiques adéquats

L'Association s'est très tôt dotée, grâce à un financement FRIO, des outils informatiques nécessaires pour permettre le suivi des dépenses par pays, par projet et par bailleur. La mise en place du logiciel SAGA a ainsi permis de gérer différentes devises, des fonds dédiés et des projets spécifiques. Les équipes locales maîtrisent cet outil pour un suivi standardisé de leurs dépenses par rapport au budget.

Travailler en partenariat

L'association a su tisser des relations étroites avec des partenaires lui permettant de sous-traiter une partie de ses activités notamment pour les chantiers de constructions de bâtiments individuels et communautaires. Notamment avec Via Nebba dans l'est du Burkina Faso pour un programme de relogement de sinistrés et avec Le Partenariat pour les activités du nord du Sénégal. Cette collaboration implique des rapports financiers réguliers et fiables ainsi qu'une compréhension mutuelle des procédures de reporting et nécessite un suivi des équipes locales et du siège.



L'équipe finance du Burkina Faso
Maimouna Sawadogo, Assistante RAF - Boubacar Ouily, Coordinateur - Pascaline Malo, RAF

Gérer des liquidités croissantes

La croissance des budgets gérés a entraîné la nécessité d'une performance accrue de la gestion de trésorerie et du placement des liquidités. L'option a été prise de placer les fonds reçus sur des livrets associatifs rémunérés autour de 1%. Le nombre des bailleurs étrangers subventionnant l'activité en dollars a généré également un suivi des ressources pour s'assurer de l'adéquation des conversions des devises en fonction de l'activité.

Doter les acteurs locaux de moyens de gestion performants

Le but de l'Association est de permettre aux acteurs locaux de s'émanciper progressivement par une formation soutenue et la prise en charge de plus en plus d'opérations. Les outils de gestion financière sont maîtrisés localement. De plus, certains bailleurs versent leurs subventions directement sur les comptes des AVN locales. Ceci nécessite une gestion locale encadrée des transferts de fonds, de l'affectation des dépenses jusqu'à l'établissement de rapports financiers spécifiques.

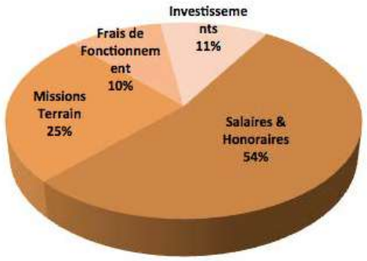


L'équipe finance du Mali
Drissa Traore, RAF - Alexe Dembele, Coordinateur - Coumba Bagayoko, Assistante RAF

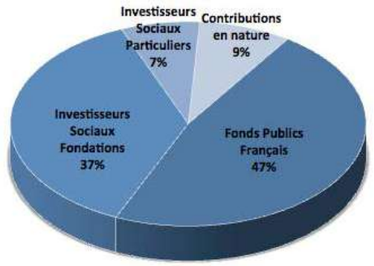
REPARTITION PAR PAYS



LA REPARTITION DES EMPLOIS

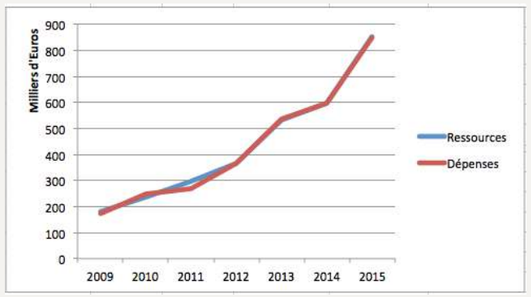


LES FINANCEURS DU PROGRAMME



EVOLUTION RESSOURCES ET DEPENSES EN EUROS

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ressources	180.733	234.880	295.432	366.651	531.754	598.945	853.744
Croissance		30%	26%	24%	45%	13%	43%
Dépenses	173.133	248.230	268.000	366.295	534.901	597.357	849.642
Croissance		43%	8%	37%	46%	12%	42%
Résultat	7.600	-13.350	27.432	356	-3.147	1.588	4.102



COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

RESSOURCES en EUROS	2014-2015	2013-2014
Fonds Publics Français	440.000	350.687
Investisseurs Sociaux Fondations	346.973	191.627
Investisseurs Sociaux Particuliers	66.771	56.631
Total Ressources	**853.744**	**598.945**
Contributions volontaires en nature	78.448	50.038
Total Général	**932.192**	**648.983**

EMPLOIS en EUROS	2014-2015	2013-2014
Salaires & Honoraires	455.963	306.582
Missions Terrain	214.475	162.896
Frais de Fonctionnement	82.202	75.173
Investissements	96.200	38.614
Charges exceptionnelles	802	14.092
Total Emplois	**849.642**	**597.357**
Résultat de l'exercice	**4.102**	**1.588**
Contributions volontaires en nature	78.448	50.038
Total Général	**932.192**	**648.983**

BILAN

ACTIF en EUROS	31/08/15	31/08/14
Immobilisations	2.993	4.789
Autres créances	10.241	20.290
Produits à recevoir	57.400	7.750
Trésorerie	321.295	81.231
Total Actif	**391.929**	**114.060**

PASSIF en EUROS	31/08/15	31/08/14
Bénéfices antérieurs reportés	22.409	20.821
Résultat de l'exercice	4.102	1.588
Fonds dédiés		9.624
Dettes fournisseurs	47.984	6.262
Autres dettes	43.258	59.115
Produits constatés d'avance	274.176	16.650
Total Passif	**391.929**	**114.060**





7 LES PARTENAIRES ET DISTINCTIONS

Les partenaires financiers ayant co-financé la saison 2014-2015

AFD-DPO (France)
Soutient le programme global d'AVN au Burkina Faso, Mali et Sénégal depuis 2013

Alwaleed Philantropies (Arabie Saoudite)
Soutient le programme global d'AVN sur ses 5 pays d'intervention depuis 2015

Crédit Coopératif (France)
AVN reçoit les intérêts du Livret "A comme Agir" depuis 2013

Dubai Charity Association (Emirats Arabes Unis)
Soutient le programme de relogement des populations mauritaniennes depuis 2014

FFEM (France)
Fonds Français pour l'Environnement Mondial soutient le programme global d'AVN au Burkina Faso, Mali et Sénégal depuis 2012

Fondation Air Liquide (France)
Soutient le programme de R&D d'AVN au Mali depuis 2012

Fondation Artelia (France)
Soutient le programme sur les 5 pays d'intervention en 2014

Fondation Eiffage (France)
Renouvelle son soutien au programme global d'AVN sur le Sénégal et soutient l'ouverture du programme AVN au Ghana depuis 2014

Fondation Ensemble (France)
Soutient le programme au Burkina Faso depuis 2012 et l'ouverture du programme au Bénin depuis 2013

Fondation Hermès (France)
Soutient le programme sur les 5 pays d'intervention depuis 2008

Eiffage Sénégal (Sénégal)
Soutient le programme global d'AVN au Sénégal depuis 2014

Fondation Brageac (France)
Soutient le renforcement de la formation professionnelle au Burkina Faso

Région Île de France (France)
Soutient la construction d'une salle de classe VN au Sénégal à travers son dispositif "ARAMIS"

Conseil Général des Yvelines (France)
Soutient, en 2015, l'ouverture du programme au Bénin et prévoit, pour 2015-2016, la construction de la Maison des Yvelines à Ourossogui, département de Matam, au Sénégal

Un monde par tous (France)
La Fondation Un Monde par Tous soutient le programme d'amorce du marché VN dans la région de Bama en 2014

Conseil régional de Bretagne (France)
Soutient l'amorce du marché VN dans la région de Koubri au Burkina Faso depuis 2013

Fondation SELAVIP (Chili)
Soutient le projet de relogement des populations sinistrées au Burkina Faso depuis 2013

Solidarity Accor(France)
Soutient le programme au Sénégal depuis 2013

Les partenaires réseau

Coordination Humanitaire et Développement

AVN a rejoint en 2014 le réseau de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD). La CHD regroupe 37 organisations françaises de solidarité internationale et est membre fondateur de Coordination Sud. Elle fonctionne autour de deux pôles, un pôle Humanitaire et un pôle Développement, ayant chacun une vie associative, un agenda et des événements extérieurs.

Coordination Sud

AVN a rejoint en 2014 le réseau de Coordination Sud, premier réseau français de développement, via son adhésion à la Coordination Humanitaire et Développement, qui en est membre. A l'intérieur de ce réseau, AVN s'est impliquée activement au sein de la Commission Climat et Développement, qui travaille sur le renforcement des actions engagées au titre de la lutte contre le changement climatique afin de soutenir les populations vulnérables. Dans ce réseau, AVN a notamment préparé sa participation à la Conférence des Parties sur le Climat à Paris (COP21).

Groupe de Travail Désertification (GTD) - Cari

Engagée dans les enjeux de désertification en Afrique sahélienne, AVN a adhéré en 2015 au Groupe de Travail Désertification (GTD) animé par le CARI (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales). Dans le cadre de ce réseau, AVN a notamment participé au forum Désertif'Actions, forum international de la société civile dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terre, du 10 au 13 juin à Montpellier.



Les prix et distinctions obtenus durant la saison

My Positive Impact - Fondation Nicolas Hulot - 2015

AVN fait partie des 10 solutions Climat qui ont convaincu les citoyens lors de la Campagne My Positive Impact, lancée par la Fondation Nicolas Hulot, en vue de préparer la Conférence Internationale sur les Changements Climatiques fin 2015 (COP21).

Lighthouse Activities - Momentum for Change - UNFCCC - 2014

AVN a reçu le prestigieux prix «Momentum for change» décerné par l'UNFCCC, attribué en 2014 à 12 projets innovants d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. AVN a été récompensée dans la catégorie «Urban poor» pour les qualités de son programme.

Semi-finaliste - Buckminster Fuller Challenge - 2014

AVN était demi-finaliste du prix «Buckmister Fuller Challenge», organisé par le Buckminster Fuller Institute à New York, en 2012 et 2014.

Autres prix et distinctions

Trophées du Mécénat pour l'Environnement et le Développement Durable - 2013
AVN, parrainée par la Fondation Eiffage, a été primée par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie lors de l'édition 2013 du Trophée du mécénat pour l'environnement et le développement durable.

Entrepreneur Social de l'Année - Fondation Schwab - 2012
Thomas Granier a été élu «Entrepreneur 2012» pour pour l'Afrique au World Economic Forum à Addis Abeba.



Dubaï International Award for Best Pratices - UN Habitat et la ville de Dubaï - 2013
AVN a reçu le Prix des meilleures réalisations pour l'amélioration du cadre de vie dans la catégorie «Transmission», en partenariat avec UN Habitat et la ville de Dubaï en 2013.

Prix «Coup de coeur» du jury - Shamengo, Newmanity et LH Forum - 2013
AVN a remporté le prix des «1000 pionniers qui changent le Monde» co-organisé par Shamengo, Newmanity et le LH-Forum, pour lequel AVN a remporté le Prix «Coup de coeur» du jury.

100 innovations pour un Développement Durable - AFD et MAEE - 2013
Seri Youlou, co-fondateur d'AVN et directeur Afrique a été sélectionné parmi les «100 innovations pour un développement durable» en l'Afrique en 2013, lors d'un concours organisé par l'AFD et le MAE.

Trophée de l'Innovation - Salon des Solidarités - 2012
AVN a remporté le Trophée de l'Innovation dans la catégorie "Construction" lors du Salon des Solidarités - 2012 à Paris.

SEED Awards - 2011
AVN a été lauréat du SEED Awards pour son programme au Burkina-Faso dans la catégorie «Consommation et production durable» en 2011.

Trophée de l'Entreprise Sociale - Catégorie International - BNP Paribas - 2011
AVN a remporté le Trophée de l'Entreprise Sociale catégorie International en 2011, parmi les six entrepreneurs récompensés pour leur engagement par les Trophées de l'Entreprise Sociale organisés par La Tribune avec le concours de BNP Paribas.

Prix de l'Initiative en Economie Sociale - Fondation Crédit Coopératif - 2010
AVN a gagné le 1er prix du Trophée National de la Meilleure Initiative 2010 en économie Sociale remis par la Fondation Crédit Coopératif.

Nominé - Aga Khan Award for Architecture - 2007 et 2010
AVN a été nominée en 2007 et 2010 pour l'Aga Khan Award for Architecture.

Finaliste - World Habitat Awards - 2009
AVN a été finaliste en 2009 des Prix Mondiaux de l'Habitat, créés par la Building and Social Housing Foundation dans le cadre de sa contribution à l'année internationale du logement des sans-abri des Nations Unies.

Climate Change Adaptation - Development Marketplace Competition - 2009
AVN a remporté en 2009 le concours international «Development Marketplace Competition - climate change adaptation» qui prime les meilleures innovations mondiales d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Ce concours a permis d'engager un partenariat avec cette agence de «l'Institut de la Banque Mondiale», cofinançant le projet pilote au Burkina Faso entre 2010 et 2011.

Social Business Plan - Ashoka Impacts - 2008
En 2008, AVN a été vainqueur du concours de Social Business Plan «Ashoka-Impacts».

Développement Economique Tech Award - 2007
En 2007, AVN était lauréat d'un Tech Award en Développement Economique.

8 LES PERSPECTIVES

Hypothèse de réussite au Burkina Faso : avec un taux de croissance de 25% du nombre de chantiers ouverts par an le programme permettrait à l'horizon 2040, la construction de plus ou moins 200.000 bâtiments. Avec un taux de croissance supérieur de 10 points (35%) le nombre de bâtiments produits en 2040 serait multiplié par 6 (soit 1 200 000 constructions) générant un effet de levier bien plus conséquent.

Ainsi, c'est la combinaison de l'implication des parties-prenantes dans une dynamique de filière ainsi que l'élaboration et la mise en oeuvre d'outils et de méthodes dédiés qui permettra les résultats macro-économiques (taux de croissance = 35% et plus) capables de renverser la problématique de l'habitat du plus grand nombre en Afrique et de générer les multiples co-bénéfices qui y sont associés.

Le rôle et le défi d'AVN est donc d'impulser et de conforter cette association de parties-prenantes et de modes opératoires.

Dans une dynamique de changement d'échelle du programme, les perspectives d'AVN pour les saisons à venir se rassemblent autour de plusieurs thématiques essentielles :

Implication des parties prenantes

Les autorités publiques nationales et locales, pour leur légitime portage du programme
L'ensemble des bailleurs internationaux, de coopération, pour le soutien qu'ils doivent apporter à cette dynamique et son inscription dans un processus global
Les acteurs de la société civile, cheville ouvrière de la mise en oeuvre locale et représentants des bénéficiaires de l'action
Les opérateurs techniques du développement, pour leur savoir-faire et la complémentarité des questions d'habitat avec leurs propres actions et objectifs
Le monde de l'entreprise, catalyseur d'innovations, pour sa dynamique entrepreneuriale, son expertise et ses moyens, et qui bénéficiera, dans ses niches de marché, des effets positifs engendrés

Ce sont les implications concomitantes et coordonnées de l'ensemble de ces parties prenantes qui permettront de relever le défi.

Inscription de l'habitat adapté dans les défis contemporains

Les questions essentielles de développement économique, d'adaptation aux réalités démographiques et migratoires et de réponses aux enjeux climatiques et environnementaux, ne pourront se traiter sans y inclure les questions d'habitat et d'établissements humains pour le plus grand nombre.

La position de référent d'AVN sur les actions de plaidoyer international doit être maintenue et d'autres acteurs et opérateurs doivent la rejoindre.

Mobilisation des ressources financières

La transversalité du programme permet un large éventail de financements provenant tant de fonds internationaux que nationaux, tant de fonds de développement que de fonds "for profit" et issus des secteurs tant public que privé ou corporate.
Les moyens nécessaires au développement de la filière devront bien sûr être mobilisés sur des subventions dédiées adossées à des retours en résultats, effets et impacts mais également :

- sur des financements préalablement affectés ; pour exemple, fonds dédiés à la formation professionnelle ou à la construction d'ouvrages communautaires
- sur des fonds d'investissement dans une logique de rentabilité tels que ceux utilisés dans la microfinance
- sur des contre-parties liées à des valeurs non numéraires ; à l'exemple des fonds carbone

La diversification et la pérennisation des différents modèles financiers doit rester un objectif essentiel pour AVN et nombre d'acteurs de la filière.

Renforcement de l'offre "habitat adapté"

Aujourd'hui la croissance de la demande est plus rapide que celle de l'offre. Un effort constant doit être produit pour induire une croissance équilibrée entre ces deux pôles du marché. Sur l'offre, plusieurs axes de développement s'imposent :

- augmentation du nombre d'acteurs producteurs (artisans maçons et entreprises)
- renforcement des savoir-faire techniques et des performances entrepreneuriales
- élargissement du panel d'acteurs impliqués sur la filière construction (technicien, architecte, bureau d'étude, etc.)
- formalisation d'une partie de la production

AVN et ses partenaires structureront ces axes de développement en deux pôles essentiels, un dédié aux compétences techniques et l'autre au renforcement entrepreneurial.

Facilitations et incitations financières du marché

Un véritable renversement de la problématique de l'habitat pour le plus grand nombre ne peut s'envisager sans outil de crédit (dédié aux clients et aux constructeurs) et sans subvention spécifique (bonification des taux de crédit, subvention des projets de construction, etc.). Il s'agit d'inciter et de faciliter la prise de décision des clients et de proposer aux producteurs des moyens d'investissement.

AVN et ses partenaires renforceront et multiplieront des actions pilotes permettant de démontrer l'efficacité de ces outils financiers.

Essor et pérennité des actions d'AVN

Le changement d'échelle du programme, tant géographique que thématique, implique un renforcement de la gestion et des capacités de production qui doivent porter principalement sur :

- la mobilisation des ressources humaines nécessaires pour faire face à la diversification et à la spécificité des activités
- la sécurisation de la gestion financière, permettant d'absorber la croissance budgétaire conséquente (+70% programmée pour 2015-2016)
- l'amélioration des outils de programmation, de pilotage et d'évaluation et ceux permettant les échanges de l'information

La cohérence des propositions et méthodes d'AVN, l'expertise et la maturité de ses équipes et l'accompagnement de ses partenaires convaincus permettra de gérer avec méthode cette phase cruciale de croissance du programme.



UN TOIT
UN METIER
UN MARCHE

La Voûte Nubienne

AVN France
contact@lavoutenubienne.org

AVN Burkina Faso
avn-bf@lavoutenubienne.org

AVN Mali
avn-mali@lavoutenubienne.org

AVN Sénégal
avn-senegal@lavoutenubienne.org

AVN Bénin
avn-benin@lavoutenubienne.org

AVN Ghana
avn-ghana@lavoutenubienne.org



Suivez l'aventure AVN sur :

www.lavoutenubienne.org
thenubianvault
@EarthRoofs